

Givaudan[®]

Rapport Annuel 2002



*Creating
Sensory
Advantage™*

Chiffres clés

en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action	Actuel		Pro forma ¹	
	2002	2001	2002	2001
Chiffre d'affaires	2'674	2'399	2'796	2'795
Bénéfice d'exploitation	405	396	432	417
Marge d'exploitation (en %)	15,2%	16,5%	15,5%	14,9%
Bénéfice net	256	274	274	280
EBITDA ²	579	545	620	605
Bénéfice par action – de base (CHF) ³	30,06	32,92	31,48	32,11
Bénéfice par action – dilué (CHF) ³	30,02	32,35	31,44	32,11
Total de l'actif	4'561	4'319		
Total du passif exigible	1'795	1'531		
Total des fonds propres et participations minoritaires	2'766	2'788		
Nombre d'employés	5'844	5'325		

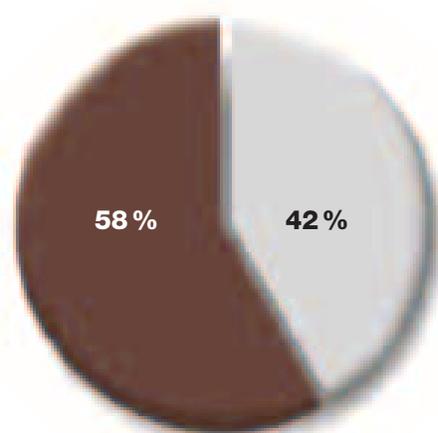
1) Le 2 mai 2002, Givaudan SA a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS). Les chiffres relatifs au compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-dessus proviennent du compte de résultat consolidé pro forma non audité dans l'hypothèse où l'acquisition aurait pris effet au 1er janvier 2001. Le détail des ajustements pro forma est décrit dans les annexes au compte de résultat pro forma consolidé en page 74.

2) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation.
Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

3) Dans l'hypothèse de la finalisation du programme de rachat d'actions et de la réduction du capital planifiée, le bénéfice par action augmenterait de 8,3%.

Ventes par Divisions (en termes historiques)

Ventes Arômes
CHF 1'557 millions
+20,9% en francs suisses
+29,4% en monnaies locales



Ventes Parfums
CHF 1'117 millions
+0,5% en francs suisses
+5,2% en monnaies locales

Total des ventes
CHF 2'674 millions
+11,4% en francs suisses
+18,2% en monnaies locales

Table des matières

Message du Président	2
Message du Directeur général	4
Division Parfumerie	9
Parfumerie fine	10
Parfums pour les produits de consommation	12
Ingrédients de parfumerie	13
Division Arômes	15
Asie-Pacifique	18
Amérique du Nord	18
Europe, Afrique et Moyen-Orient	19
Amérique latine	19
Recherche et Développement	21
Parfumerie	23
Arômes	24
Activités du Groupe	27
Ressources humaines	28
Sécurité et protection de l'environnement	29
Gouvernement d'entreprise	30
Analyse de la situation financière	40
Etats financiers consolidés	42
Compte de résultat consolidé	42
Bilan consolidé	43
Variation des fonds propres consolidés	44
Flux de trésorerie consolidés	45
Annexes aux états financiers consolidés	46
Rapport du réviseur des comptes consolidés	73
Informations financières pro forma relatives à l'acquisition de FIS (non auditées)	74
Compte de résultat pro forma consolidé	74
Annexes au compte de résultat pro forma consolidé	75
Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)	76
Compte de résultat	76
Bilan	77
Annexes aux comptes annuels	78
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA	82
Rapport de l'organe de révision de Givaudan SA	83
Givaudan dans le monde	85
Contacts/Crédits	88

Message du Président



En 2002, Givaudan a réalisé de bons résultats, en dépit des défis de la conjoncture économique. En tenant compte des ventes de FIS, notre nouvelle acquisition, à partir de mai 2002, notre chiffre d'affaires a progressé de 11 %, en francs suisses. FIS, dont l'intégration a été menée à bien à la fin de l'année, complète idéalement nos activités, renforçant d'autant notre position de leader de l'industrie des arômes.

Toute acquisition – et l'intégration qu'elle implique – entraîne des coûts immédiats de réorganisation. Ces coûts, avec d'autres frais exceptionnels, tels ceux liés aux projets de transactions non réalisés et à la fusion légale de nos sociétés suisses, ont réduit le bénéfice opérationnel de CHF 32 millions, ce qui ne l'a pas empêché d'augmenter de 2,3 %, pour atteindre CHF 405 millions, tandis qu'en termes pro forma l'augmentation a été de 3,6 %.

Les résultats non opérationnels sont, eux aussi, très satisfaisants. Malgré le substantiel renforcement du franc suisse, défavorable aux multinationales helvétiques qui tiennent leur comptabilité dans cette monnaie, Givaudan affiche des gains de change (produits dérivés compris). Au vu de la chute accélérée des marchés boursiers au cours de l'année, une provision sur notre portefeuille des titres a été inscrite, pour la première fois, dans le compte de résultats, conformément aux nouvelles prescriptions des Normes Comptables Internationales (IAS). Mais, une future

reprise des bourses se traduirait par des gains sur ces positions.

Cette provision et les pertes réalisées sur titres ont ramené notre résultat net après impôts à CHF 256 millions (274 millions en 2001). En termes comparables, c'est-à-dire en intégrant FIS dès le 1er janvier 2001, le bénéfice net se réduit de CHF 280 à CHF 274 millions.

Notre bilan montre que l'acquisition de FIS n'a pas entamé la solidité financière de Givaudan: nos fonds propres continuent de représenter plus de 60 % du total du bilan. Nos importantes liquidités et notre portefeuille d'actions, en plus de notre marge brute d'autofinancement, nous permettront non seulement de retourner des fonds, directement ou indirectement, à nos actionnaires, mais aussi de financer de nouveaux investissements.

En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de racheter jusqu'à 725'627 actions nominatives Givaudan. A son niveau maximum, ce rachat d'actions ramènerait le nombre de titres de 8'725'627 à 8 millions et augmenterait le bénéfice par action en proportion. Cette procédure de rachat a été entamée le 23 octobre 2002. Un total de 592'046 actions ont été rachetées au 18 février 2003 (sur une deuxième ligne de négoce). L'Assemblée générale de 2003 se prononcera sur une réduction de notre capital social correspondant au nombre d'actions rachetées.

Indépendamment de ce programme de rachat d'actions, Givaudan conserve les moyens de procéder à d'éventuelles acquisitions majeures, créatrices de valeur future. En décembre, nous avons annoncé une acquisition de moindre envergure, mais très ciblée: le rachat d'International Bioflavors (IBF), entreprise basée dans le Wisconsin (États-Unis). L'acquisition d'IBF s'inscrit harmonieusement dans la stratégie de Givaudan, car elle assure des technologies complémentaires à nos activités dans le domaine des entremets salés.

Lors de notre Assemblée générale annuelle, tenue à Genève le 26 avril 2002, Givaudan a pris congé de Jean Amic, qui se retirait du Conseil d'administration. Jean Amic, dont la famille est originaire de Grasse, capitale traditionnelle de la parfumerie, a consacré toute sa carrière à l'industrie des parfums. Dans les années 1990, c'est lui – premier Directeur général après la fusion – qui a mené à bien l'intégration du groupe français Roure Bertrand Dupont au sein du groupe Givaudan, alors basé à Genève. Sa relève est assurée par Michel Bonjour, expert de l'industrie alimentaire. Lors de cette Assemblée générale, un vibrant hommage a été rendu à Jean Amic pour sa contribution à la réussite de Givaudan, puis Michel Bonjour a été élu membre du Conseil d'administration pour les deux ans restants du mandat de son prédécesseur.

Pour la deuxième année consécutive, le titre Givaudan s'est nettement mieux

comporté que les indices boursiers. Dans une ambiance difficile, alors que l'indice du marché suisse chutait de 27,8%, le cours du titre Givaudan, lui, a progressé de 22,5%, l'une des plus belles performances du marché helvétique en 2002 qui a conduit les lecteurs d'un magazine économique suisse à élire le titre Givaudan "Action de l'année".

L'évolution boursière positive de notre titre reflète nos performances commerciales au cours des deux dernières années. De strictes règles de gouvernement d'entreprise ont été fixées dès le premier jour de l'entrée en bourse de Givaudan. Dans notre rapport annuel de l'an dernier, je proposais de revenir, en 2003, sur certaines dispositions contenues dans les statuts de Givaudan, destinées à protéger les petits porteurs pendant la première année d'existence de l'entreprise. J'ai invité les actionnaires à exprimer leur point de vue sur l'abolition de ces clauses de sauvegarde. Compte tenu des réponses reçues, après concertation avec le Conseil d'administration, nous allons proposer, lors de l'Assemblée générale du 11 avril 2003, de supprimer l'article 12, paragraphe 1, alinéa 9, qui prévoit que certaines modifications apportées à nos statuts soient votées à la majorité des deux tiers. Cette mesure, si elle est approuvée, facilitera la prise de décision lors des Assemblées futures.

Compte tenu des bons résultats obtenus en 2002, de la forte capacité de Givaudan à générer des liquidités et à anticiper l'effet du programme de rachat d'actions

en cours, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle de verser un dividende de CHF 8,10 par action, en augmentation de 15,7% par rapport à l'année 2001.

Ces résultats confirment la réussite d'une équipe engagée, enthousiaste et très professionnelle: nos cadres et employés, sans le talent et le dévouement desquels rien n'aurait été possible. A tous, j'exprime mon respect et mes remerciements les plus sincères.

En dépit du climat général d'incertitude qui règne dans les économies occidentales, nous restons confiants dans notre faculté d'améliorer encore nos performances, en nous concentrant sur les activités que nous connaissons le mieux, en investissant dans la recherche et en profitant des opportunités d'acquisitions génératrices de profit. Avec l'équipe dirigeante très motivée et le solide bilan qui sont les nôtres, mais aussi grâce à notre capacité à générer un important free cash-flow, nous pourrons faire face à de nouveaux défis avec sérénité. Sauf événement imprévu, nous nous attendons donc à un bon résultat pour 2003.

Dr Henri B. Meier
Président

Message du Directeur général



En 2002, face à un environnement hautement concurrentiel, la Division Arômes et le segment des parfums pour les produits de consommation de Givaudan ont connu une croissance supérieure à celle de leur marché. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 18,2 % en monnaies locales et de 11,4 % en francs suisses (chiffre d'affaires de FIS inclus à partir de mai 2002), nous avons continué à étendre notre présence sur le marché. En chiffres pro forma (en simulant une intégration de FIS au 1er janvier 2001), nous avons maintenu le rythme de croissance de l'exercice précédent, avec une progression du chiffre d'affaires de 6,1 % en monnaies locales.

Les solides résultats de la Division Arômes, dont les ventes ont progressé de 6,7 % en monnaies locales (toujours en chiffres pro forma), ont renforcé notre position de leader mondial incontesté de la branche, en dépit du lourd surcroît de travail dû à l'intégration rapide de FIS, dès le mois de mai. Très satisfaisante, la croissance à deux chiffres de notre activité dans les parfums pour les produits de consommation a été l'un des moteurs de la progression de la Division Parfumerie, qui s'est établie à 5,2 % en monnaies locales.

Les activités de Parfumerie fine et d'Ingrédients de parfumerie sont restées affectées par la faiblesse de l'économie mondiale et le recul de la confiance des consommateurs. La croissance à deux chiffres affichée par les ventes de nos spécialités et notre important réservoir de nouvelles molécules en développement

nous donnent toutefois la conviction que la réorientation de notre portefeuille de produits vers ces substances à forte valeur ajoutée est sur la bonne voie. Elle aura un impact positif à long terme sur la performance générale de Givaudan. Conformément à notre stratégie de recentrage sur ces ingrédients brevetés, nous avons annoncé, au début 2003, la fin des ventes de filtres solaires à Roche par notre site de Vernier d'ici la fin de l'année. Cela nous permettra d'accélérer la restructuration de notre production chimique et de l'orienter vers ces spécialités à plus forte valeur ajoutée.

Le repositionnement de notre activité de Parfumerie fine progresse de façon satisfaisante, selon nos prévisions. En avril 2002, a été inauguré le nouveau Centre de Création de Parfumerie fine, situé au cœur de Paris, six mois après l'ouverture d'un centre similaire à Manhattan. Ces deux structures, situées au plus près des activités de développement de nos clients en Parfumerie fine, nous ont permis d'accroître sensiblement notre degré d'interaction avec eux et de faire progresser nos activités de conseil, qui se traduisent actuellement par de nouveaux contrats.

La concentration continue de nos clients et la pression toujours plus forte sur les prix, sur un marché hautement concurrentiel, sont des défis majeurs. Pour y faire face, en tirant parti du potentiel de rationalisation assuré par la forte augmentation de nos volumes de production, nous avons déployé tous

nos efforts pour contrer la hausse du prix des matières premières et optimiser encore notre chaîne logistique. Ces efforts nous ont permis d'augmenter notre marge brute, passée de 46,9% à 47,4% (en termes comparables).

Dans le cadre de notre processus d'optimisation des rapports coût-efficacité, nous avons réévalué la stratégie de GivaudanAccess™, notre offre de produits sur Internet, destinée à élargir notre base de clients. Au vu des résultats obtenus depuis le lancement du site aux États-Unis (à mi-2001) et en Europe (premier trimestre 2002), nous avons décidé de rapatrier ces activités dans nos opérations de base, tout en préservant la marque GivaudanAccess™ et en tirant profit du précieux travail de développement de cette plate-forme client hautement novatrice et porteuse d'avenir.

Conformément à notre politique prudente en matière d'investissements, nous avons retenu nos dépenses en 2002. L'intégration de FIS et d'autres évaluations stratégiques au cours du premier semestre nous ont ainsi incités à repousser certains projets. Nos investissements en capital ont donc atteint CHF 92 millions, soit 3,4% de notre chiffre d'affaires. En septembre, nous avons entrepris la construction d'une installation multifonctions supplémentaire dans notre usine chimique de Vernier, dans la ligne de notre stratégie de recentrage sur les ingrédients brevetés. En 2003, il est prévu de poursuivre l'extension de

nos installations de composition en Asie-Pacifique, afin de répondre à la croissance de la demande. D'autres investissements seront nécessaires pour continuer à consolider nos sites d'arômes européens.

L'acquisition de FIS, l'activité Arômes de Nestlé, officiellement finalisée au 2 mai 2002, a été menée à bien. Dernière étape de ce processus, le transfert du site de production de Kempththal (Zurich) a été réalisé le 1er janvier 2003. A la fin de l'année 2002, toutes nos obligations financières découlant de cette acquisition ont été remplies, y compris le transfert à Nestlé de 862'562 titres Givaudan en tant que paiement partiel en nature. L'intégration des activités de FIS dans notre Division Arômes nous a permis d'accueillir plusieurs centaines de nouveaux collaborateurs, qui ont embrassé la philosophie et les valeurs de Givaudan et sont devenus partie intégrante de notre équipe. Nous avons par ailleurs annoncé, le 9 juillet dernier, l'achat du centre de recherche de Nestlé à Kempththal. Cette transaction sera finalisée au second semestre de l'année en cours. L'intégration de ce site nous permettra de renforcer encore nos activités de développement au niveau européen. L'intégration de FIS a considérablement étoffé notre portefeuille de production en entremets salés et s'est déjà traduite par une hausse de nos contrats sur ce segment. Cette activité sera encore enrichie avec l'acquisition d'International Bioflavors (IBF), rendue publique le 20 décembre dernier. Basée dans le Wisconsin (États-Unis), la société IBF

est un leader technologique dans le développement et la production d'arômes naturels de fromage et de produits laitiers. L'entreprise sera entièrement intégrée à notre Division Arômes en 2003.

En 2002, nous avons maintenu notre fort taux d'innovation. En juin, lors de la cérémonie annuelle de remise des Fragrance Foundation Awards à New York, Givaudan a remporté pour la quatrième fois le "FiFi" de "l'Avancée technologique de l'année", qui consacrait le développement de la plate-forme GivaudanAccess™. Nous avons profité de la Journée de la Création, qui s'est tenue le 21 novembre dernier à Paris, pour ouvrir aux actionnaires et aux analystes les portes de notre Centre culinaire ultramoderne, de notre Centre de Création en Parfumerie fine et de notre École de Parfumerie. Nos spécialistes ont pu montrer aux visiteurs comment ils innovent dans les domaines du goût et de l'odorat. Continuant à puiser dans la nature l'inspiration de leurs idées créatives, les experts de Givaudan ont poursuivi leurs expéditions ScentTrek™ en Afrique. Et, pour percer le secret des cuisines du monde, des missions spéciales TasteTrek™ ont sillonné l'Amérique latine et l'Asie.

Nos centres de recherche fondamentale, situés à Dübendorf (Zurich) pour la Parfumerie, et Cincinnati (Ohio) pour les Arômes, ont déposé 37 demandes de brevet l'an passé. Nous avons ajouté trois ingrédients issus de notre recherche à la palette de nos créateurs en parfumerie. Notre réservoir de développements

continue de s'étoffer avec des substances à divers stades d'évaluation. Il devrait nous permettre de conserver notre rythme de lancement de nouvelles molécules dans les années à venir. Nous poursuivons aussi nos efforts de recherche fondamentale, afin de mieux comprendre la biologie moléculaire de l'odorat et du goût. A Cincinnati, les améliorations apportées aux processus d'extraction de la vanille et les percées technologiques dans le domaine des éléments constituant des arômes d'agrumes ont été les deux axes majeurs de nos programmes de recherche. En outre, Givaudan a mis au point de nouveaux outils de création permettant le développement en ligne de parfums et d'arômes. Ces appareils nous permettront d'offrir de nouveaux concepts de produits à nos clients de façon interactive et, ainsi, d'approfondir notre degré d'intimité avec eux.

Nos efforts et nos investissements continus en matière de sécurité et de protection de l'environnement se sont révélés payants: aucun de nos sites n'a eu à déplorer d'incident majeur, en dépit de volumes de production records. Après le site de Vernier en 2001, c'est celui de production chimique de Sant Celoni (Espagne) qui s'est vu décerner la certification ISO 14001 pour sa gestion de l'environnement.

L'an dernier, nos effectifs internationaux ont augmenté de 519 personnes, pour atteindre un total de 5'844. C'est avant tout la conséquence de l'acquisition de FIS et de notre soutien à la croissance de

la zone Asie-Pacifique. Notre programme de gestion des talents a encore été optimisé. Il doit nous permettre de former, en interne, les leaders de demain, mais aussi de favoriser l'intégration de nos employés dans une équipe internationale, affranchie de toute frontière géographique ou fonctionnelle.

En 2002, nous avons mis l'accent sur la croissance organique de nos activités et sur quelques acquisitions soigneusement sélectionnées. Mais aussi finalisé des programmes spécifiques pour améliorer notre taux d'acquisition de contrats, en approfondissant notre relation avec les clients, favorisant l'innovation et optimisant l'efficacité de nos opérations. Notre offre de produits s'est enrichie par l'acquisition d'activités nouvelles et complémentaires. Nous continuerons à nous concentrer sur notre savoir-faire fondamental pour stimuler une croissance profitable et nous imposer comme l'expert mondial incontesté du goût et de l'odorat. C'est pourquoi nous avons la conviction que notre performance sera encore meilleure en 2003.

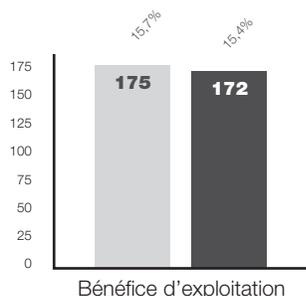
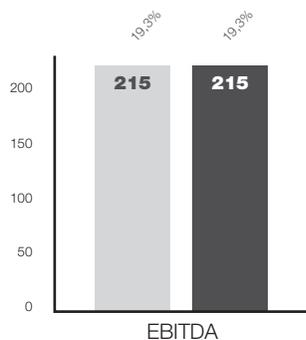
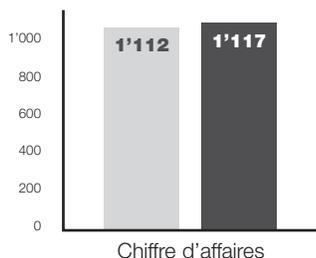
Dr Juerg Witmer

Directeur général

Division Parfumerie

Division Parfumerie

2001
 2002
 en millions de francs suisses
 et exprimé en pourcentage du
 chiffre d'affaires



EBITDA: "Earnings Before Interest (and other financial income), Tax, Depreciation and Amortisation". Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

En 2002, la Division Parfumerie a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 1'117 millions, soit une croissance de 0,5% en francs suisses et de 5,2% en monnaies locales par rapport à 2001.

En dépit d'un environnement économique délicat, nous sommes parvenus à maintenir notre bénéfice d'exploitation de l'an dernier, soit CHF 172 millions, et à assurer une marge opérationnelle de 15,4%.

L'activité dans le segment des parfums pour les produits de consommation a prolongé ses bonnes performances de 2001, avec une croissance de son chiffre d'affaires à deux chiffres en monnaies locales. Les ventes de Parfumerie fine ont, elles, subi l'impact de la conjoncture économique et du fort niveau de stock de nos clients. En revanche, nos activités de conseil pour des projets nouveaux ont augmenté de façon substantielle.

Le chiffre d'affaires de notre activité Ingrédients de parfumerie a accusé un léger recul par rapport à l'an passé, dû principalement à la pression sur les prix. Nous avons poursuivi sans fléchir la stratégie de réorientation de notre portefeuille de produits vers des spécialités chimiques brevetées et les ventes de nos nouvelles spécialités ont connu une croissance à deux chiffres. La production de LiliaTM touche à sa fin, alors que celle de filtres solaires pour Roche sera graduellement supprimée au cours de l'année 2003. Ces contrats

d'approvisionnement ont pris fin, comme annoncé, le 16 janvier 2003.

Conformément à la nouvelle stratégie définie à la fin de l'année, nous avons entamé l'intégration commerciale de notre offre produit en ligne, GivaudanAccessTM, à nos opérations de base, tout en conservant une plateforme centrale au service des deux divisions.

Parfumerie fine

Globalement, le marché mondial de la Parfumerie fine a atteint un niveau inférieur à celui de 2001, reflétant ainsi la conjoncture économique et le manque de confiance des consommateurs. La plupart des fabricants ont annoncé de faibles ventes de Parfumerie fine pendant la saison des fêtes, pourtant cruciale. Le niveau de stock des clients, mais aussi les bouleversements continus intervenus dans les réseaux de distribution, n'ont fait qu'exacerber les problèmes rencontrés par l'industrie de la parfumerie fine. Les segments Spécialités au détail et Vente directe sont les seuls à avoir connu la croissance.

Bien que le rythme des lancements de nouveaux produits ait continué de s'accroître, ceux-ci ont porté principalement sur de nouvelles marques de moindre envergure ou sur les variantes saisonnières de marques existantes. Au plan des ventes, cela s'est traduit par une érosion accentuée – et sans

précédent – des produits existants. Même si plusieurs nouvelles créations de Givaudan ont été lancées au cours de l'année, le revenu généré n'a pas suffi à compenser les pertes occasionnées par les marques établies.

En dépit de l'état actuel du marché, Givaudan entend encore accroître sa part de marché sur ce segment majeur de son activité. Le marché de la Parfumerie fine représente l'avant-garde créative de l'industrie des parfums. Notre stratégie, qui vise à repositionner Givaudan comme leader de la création en Parfumerie fine, s'est trouvée confortée par l'ouverture, en avril 2002, d'un nouveau Centre de Création au cœur de Paris. Ce centre est complémentaire à celui inauguré à Manhattan, à la fin du mois d'octobre 2001. Ces deux structures, aujourd'hui parfaitement opérationnelles, permettent à nos clients d'être en interaction directe avec les talents créatifs de Givaudan sur les marchés clés que sont New York et Paris. En mettant à leur disposition des équipes de créateurs, de part et d'autre de l'Atlantique, Givaudan prend une longueur d'avance sur ses concurrents en matière de projets internationaux. Cette proximité accrue a entraîné un apport substantiel de nouvelles activités de conseil, qui se sont – à leur tour – traduites par plusieurs nouveaux contrats. Certains lancements se sont concrétisés en 2002, d'autres sont prévus pour 2003. Néanmoins la plupart de nos clients restent prudents quant aux perspectives pour le premier semestre 2003, le niveau de confiance des consommateurs restant faible.

Toute une série de nouveaux produits créés par les parfumeurs de Givaudan ont été commercialisés en 2002, dont:

Parfums pour femme

- *"Cindy Crawford"*
Wella
- *"Eau de Parfum for Women"*
Gucci
- *"Forever Elizabeth"*
Elizabeth Arden
- *"Opium Summer"*
Yves Saint Laurent
- *"Paul Smith for Women"*
Interparfums
- *"Sheer Obsession"*
Calvin Klein
- *"Versace Jeans for Women"*
Giver

Parfums pour homme

- *"Cerruti 1881 Amber for Men"*
Unilever
- *"Marc Jacobs Men"*
LVMH
- *"Truth for Men"*
Calvin Klein
- *"Paul Smith for Men"*
Interparfums
- *"Puma for Men"*
Wella
- *"ST Dupont for Men"*
Interparfums

Les segments Spécialités au détail et Vente directe en Parfumerie fine ont affiché une croissance réelle et soutenue, tout au long de l'année 2002. Givaudan reste un partenaire clé pour les clients travaillant dans ces deux domaines. Plusieurs nouveautés créées par Givaudan ont vu le jour l'an passé et auront un effet positif tout au long de l'année 2003.

Tous les ans, différentes institutions de l'industrie des Parfums à travers le monde récompensent la créativité et l'innovation technologique. Les plus prestigieux de ces prix sont les "FiFi", décernés par la Fragrance Foundation lors d'une cérémonie annuelle à New York, qui récompensent l'excellence créative et l'innovation. En 2002, "Higher for Men" (Christian Dior) et "Little Black Dress for Women" (Avon), deux créations des parfumeurs de Givaudan, ont remporté un "FiFi". Givaudan s'est par ailleurs vu décerner le "FiFi" de l'Avancée technologique de l'année pour son offre de produits sur Internet, GivaudanAccess™. C'est la deuxième année consécutive et la quatrième fois en six ans que nous remportons un "FiFi" dans cette catégorie fondamentale. Parmi les autres prix remportés par les créations de Givaudan en 2002, le Prix international du Jeune Parfumeur est allé à un étudiant de l'École de Parfumerie de Givaudan (Paris). Sa création a été choisie parmi 63 produits candidats soumis par de jeunes parfumeurs du monde entier. De même, lors de la rencontre annuelle de l'American Society of Perfumers, le prix du meilleur parfum classique pour homme a été décerné à "Grey Flannel", de Geoffrey

Beene, un ancien succès de Givaudan. Enfin, lors de la 10e cérémonie des Prix de l'Actualité cosmétique, les "FiFi" brésiliens, "Lhotse", de O'Boticário, a reçu le prix de la meilleure création pour homme de l'année 2002, soulignant la percée de Givaudan sur le marché en pleine expansion de la parfumerie fine en Amérique latine.

Parfums pour les produits de consommation

Le segment des parfums pour les produits de consommation a mieux progressé que son marché, avec une croissance à deux chiffres en monnaies locales; un excellent résultat obtenu malgré une forte pression sur les prix et une concurrence intense. Cette performance reflète le fait que, ces dernières années, Givaudan a concentré ses efforts sur le soutien apporté à ses principaux clients et à leurs initiatives stratégiques, ce qui a contribué à améliorer substantiellement son taux de conclusion de nouveaux contrats.

Si la Chine est restée le marché numéro un en termes de croissance, l'Amérique du Nord et l'Europe ont enregistré des niveaux de croissance inégalés l'an passé, permettant à Givaudan de gagner des parts sur ces marchés matures et avec des clients clés. Une forte croissance du chiffre d'affaires a également été enregistrée en Asie, en Amérique latine et dans la zone Afrique/Moyen-Orient, malgré l'environnement économique défavorable de certains pays.

Les produits pour textiles et produits de toilette restent la catégorie la plus performante. De même, les ventes sur le segment des soins corporels sont restées fortes. Le secteur des produits d'entretien a confirmé les premiers signes d'une solide croissance, résultat de nos efforts actuels visant à renforcer cette catégorie.

Ces dernières années, Givaudan a construit un réseau de centres de création qui disposent d'une forte expertise locale, tout en étant liés à un puissant réseau mondial: Argenteuil (France), Teaneck (États-Unis), Singapour, Shanghai (Chine) et São Paulo (Brésil) en sont les points forts. Ce concept a permis à Givaudan d'allier son savoir-faire international aux préférences spécifiques des différents marchés. Givaudan continuera d'investir dynamiquement dans ce réseau, afin de réaliser des synergies au niveau mondial, tout en maintenant sa connaissance des différents marchés au niveau local et ses compétences en création et débouchés au niveau régional.

Ingrédients de parfumerie

En monnaies locales, les ventes de l'activité Ingrédients de parfumerie ont baissé par rapport à 2001 malgré une bonne dynamique de croissance, notamment en Asie, en Chine et en Inde. Cette baisse est due tant à une pression continue sur le prix des matières premières qu'à un nouveau recul des ventes d'ingrédients cosmétiques et d'intermédiaires pharmaceutiques. Les ventes à certains fabricants de parfumerie fine ont également baissé.

En revanche, les ventes de spécialités chimiques brevetées issues de la recherche de Givaudan ont poursuivi leur croissance à deux chiffres. La part du chiffre d'affaires total représentée par les Ingrédients de parfumerie a ainsi pu augmenter encore, conformément à la stratégie à long terme de Givaudan. Le réalignement de notre portefeuille de molécules vers des spécialités innovantes brevetées a été poursuivi avec détermination. Deux nouveaux ingrédients brevetés ont été lancés et font l'objet d'un marketing très actif: en début d'année, Methyl Diantilis, une note à la fois sucrée et épicée, qui rappelle l'iso-eugénol, puis – en milieu d'année – Silvial, une puissante note florale évoquant le muguet. La décision prise, il y a quelques années, d'augmenter les investissements dans la recherche de nouvelles molécules et de donner ainsi aux parfumeurs de Givaudan un avantage sur leurs concurrents, commence à porter ses fruits:

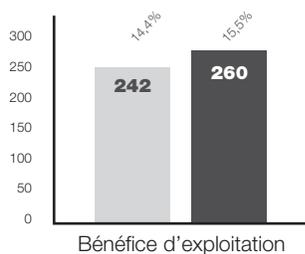
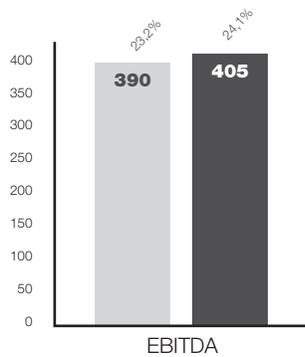
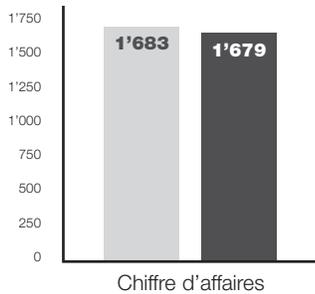
trois nouvelles molécules intéressantes viennent de s'ajouter à la palette de nos créateurs. Le réservoir de molécules en développement est très prometteur et l'on a observé une augmentation substantielle de l'utilisation des spécialités de Givaudan dans les nouvelles compositions de parfumerie.

La production de certaines substances chimiques de base est amenée à disparaître graduellement, alors que la fourniture de filtres solaires à Roche s'interrompra à la fin de l'année 2003. Dans le même temps, des investissements sont en cours pour étendre nos capacités de production de nouvelles spécialités sur les sites de Vernier (Suisse) et Sant Celoni (Espagne).

Division Arômes

Division Arômes

2001 (pro forma)
 2002 (pro forma)
 en millions de francs suisses
 et exprimé en pourcentage du
 chiffre d'affaires



Le 2 mai 2002, Givaudan SA a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS). Les chiffres relatifs au compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-dessus proviennent du compte de résultat consolidé pro forma non audité dans l'hypothèse où l'acquisition aurait pris effet au 1er janvier 2001.

EBITDA: "Earnings Before Interest (and other financial income), Tax, Depreciation and Amortisation". Bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

En 2002, la Division Arômes a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 1'557 millions, soit une hausse en termes réels de 20,9% en francs suisses et de 29,4% en monnaies locales. En termes pro forma, c'est-à-dire consolidant l'activité Arômes de Nestlé nouvellement acquise (FIS) dès le 1er janvier 2001, le chiffre d'affaires a progressé de 6,7% en monnaies locales et est resté quasi constant en francs suisses.

Grâce à l'intégration rapide de FIS et à de nouvelles améliorations apportées à la chaîne logistique, ainsi qu'au marketing et à la distribution, le bénéfice d'exploitation a augmenté (en termes pro forma) de CHF 260 millions, soit une hausse de 7,4%. Conformément à notre nouvelle stratégie, nous avons entamé l'intégration commerciale de notre offre de produits en ligne, GivaudanAccess™, dans nos opérations de base, tout en conservant une plate-forme centrale au service des deux divisions.

Des taux de croissance supérieurs à ceux du marché ont été atteints dans toutes les zones: croissance à deux chiffres dans la zone Asie-Pacifique, forte croissance à un chiffre en Amérique du Nord, Europe, Afrique et Moyen-Orient, ainsi que croissance à un chiffre en Amérique latine, malgré une conjoncture économique et politique difficile. Ce succès est dû notamment à d'importants contrats remportés dans tous les segments (boissons, confiserie, produits laitiers et entremets salés), ainsi qu'à de nouvelles activités dans

le domaine des services alimentaires. D'importants nouveaux contrats générés par le portefeuille de produits FIS ont déjà exercé un impact positif sur le chiffre d'affaires total de la division.

Le consommateur exigeant des goûts plus authentiques et marqués, Givaudan a réussi à gagner de nouveaux marchés en fournissant des produits dont le profil aromatique présente un avantage sensoriel évident pour nos clients. Avec des projets comme TasteTrek™, Chef's Council™ et Sensory Research, qui s'ajoutent à nos acquisitions stratégiques dans le domaine des entremets salés, Givaudan a pu se positionner comme leader de la création de goûts authentiques. La pression des consommateurs a accentué la demande de nouveaux produits et réduit leur cycle de développement. Givaudan s'est ainsi forgé une position unique pour relever ce défi, à l'avantage de nos clients.

L'acquisition de FIS, l'activité Arômes de Nestlé, a été annoncée le 18 janvier 2002. S'inscrivant dans notre action stratégique en faveur du segment des entremets salés, elle a été finalisée le 2 mai, après le feu vert des autorités de contrôle des principaux marchés. L'intégration s'est faite sans interruption majeure de l'activité. A la fin du premier semestre, les fonctions commerciales et les services de vente de FIS étaient entièrement intégrés dans nos structures régionales et le service responsable de la stratégie des entremets salés au niveau mondial était créé. A la fin de l'année, tous les problèmes relatifs aux

opérations et aux systèmes étaient réglés. L'intégration pouvait donc être considérée comme achevée. Le transfert du site de production de Kempththal (Suisse) de Nestlé à Givaudan a pris effet au 1er janvier 2003.

Les centres régionaux de services à la clientèle créés par FIS ont encore amélioré notre capacité à répondre aux exigences de nos clients. Le 9 juillet dernier, Givaudan a annoncé, en outre, l'achat

des bâtiments du site de Kempththal que Nestlé consacrait à la recherche, lequel se concrétisera au cours du second semestre 2003. Ce site permettra de poursuivre la consolidation de nos activités de développement sur le continent européen.

Le 20 décembre 2002, Givaudan a annoncé l'acquisition de International Bioflavors (IBF). Basée dans le Wisconsin (États-Unis), cette société est un leader

technologique dans le développement et la production d'arômes naturels de fromage et de produits laitiers pour des produits tels que les snacks, les sauces et les soupes. Les entremets salés constituant un domaine stratégique clé pour Givaudan et le fromage étant un élément important de la réussite dans ce segment, l'acquisition d'IBF complète remarquablement le portefeuille de produits de FIS.

Asie-Pacifique

La zone Asie-Pacifique a renouvelé sa croissance à deux chiffres en monnaies locales. Les activités originales de Givaudan, comme celles de FIS, ont nettement progressé par rapport à 2001. Dans cette zone, Givaudan a surpassé la croissance globale du marché des arômes et renforcé encore sa position de leader.

Les investissements commerciaux réalisés au Japon, en Chine et en Inde se sont traduits par de francs succès. En effet, ces marchés ont été les principaux moteurs de notre performance en Asie-Pacifique. La progression du chiffre d'affaires traduit à la fois la croissance enregistrée par nos activités existantes et les nouveaux marchés conclus avec de grands clients. Tous nos segments principaux – boissons, confiserie et entremets salés – ont contribué à cette excellente croissance. Grâce au projet TasteTrek™, destiné à capturer les arômes des cuisines du monde, Givaudan a pu répondre à la demande des consommateurs à la recherche de goûts authentiques et puissants. L'accent mis sur les services alimentaires et l'innovation dans la création, conformément à notre volonté de leadership dans les goûts ethniques authentiques, a ainsi permis de développer de nouvelles activités.

Pour consolider sa position de leader dans la zone Asie-Pacifique, Givaudan a poursuivi son programme d'investissements à Singapour (nouveaux bureaux, laboratoires, centres de recherche et de production) et à Shanghai, où les compétences techniques et les capacités de

production ont été étendues. Ces investissements doivent nous donner les moyens de répondre aux exigences d'une croissance à long terme.

Amérique du Nord

En 2002, la croissance de notre zone nord-américaine a, pour la deuxième année consécutive, fortement dépassé celle du marché. Notre taux de succès sur d'importants projets a encore augmenté, nos clients ayant lancé un plus grand nombre de produits nouveaux sur le marché. Les segments des boissons et des entremets salés ont tous deux atteint une croissance à deux chiffres. Le domaine des boissons a bénéficié d'importants nouveaux marchés dans les boissons gazeuses et celles à base de jus, tandis que le secteur des services alimentaires, ciblé comme un facteur essentiel de croissance, a fortement contribué à la progression du domaine des entremets salés.

En 2002, nous avons annoncé la création du Chef's Council™. Ce partenariat, qui réunit Givaudan, le Culinary Institute of America et plusieurs grands restaurateurs, nous permet de percevoir et d'identifier les dernières tendances en matière de goûts et de gastronomie, puis de développer de nouveaux arômes et concepts de produits promis à un brillant avenir. D'importants efforts de développement ont permis à Givaudan de gagner en crédibilité auprès des clients de la restauration rapide sur le marché nord-américain. Le segment des entremets salés va, par ailleurs, bénéficier d'une offre de produits étendue grâce à l'intégration des activités de FIS et d'IBF.

Europe, Afrique et Moyen-Orient

Pour la deuxième année consécutive, la zone Europe, Afrique et Moyen-Orient a enregistré une forte croissance à un chiffre, en monnaies locales, supérieure à celle du marché. Tous les principaux segments, boissons en tête (avec une croissance à deux chiffres), et la plupart des marchés – notamment l'Europe de l'Est, le Royaume-Uni, la péninsule ibérique, la France, la Scandinavie, le Moyen-Orient et l'Afrique – ont contribué à cette performance positive. Les ventes à nos dix plus grands comptes ont connu une croissance à deux chiffres, grâce à la part accrue des arômes Givaudan dans les nouveaux produits lancés.

L'introduction de nouveaux ingrédients aromatiques, associée à une offre de produits adaptés aux préférences du consommateur a fortement contribué à la bonne performance de la zone. Nos capacités supplémentaires dans le domaine des entremets salés, suite à l'acquisition de FIS, nous ont donné un accès étendu à de nouveaux débouchés sur le segment des services alimentaires, domaine de croissance majeur, sur lequel d'importants nouveaux contrats ont déjà été finalisés. Le Centre de services culinaires de FIS, à Paris, assure une expertise en applications gastronomiques et il est devenu un élément essentiel des développements de produits de Givaudan dans le domaine des entremets salés.

Amérique latine

Les ventes globales de la Division Arômes en Amérique latine ont connu une croissance positive par rapport à l'année précédente, en dépit d'une conjoncture économique et politique défavorable, particulièrement en Argentine. Givaudan a réussi à gagner des parts de marché dans les principaux pays et segments de la zone, grâce à de fortes relations avec ses principaux clients et une bonne réactivité aux tendances du marché. D'importants marchés comme ceux du Mexique ou des pays andins ont assuré une excellente performance, avec des taux de croissance à deux chiffres. Boissons et entremets salés ont été les principaux moteurs de cette réussite.

Plusieurs pays d'Amérique latine ont été ciblés par le projet TasteTrek™, afin d'identifier les arômes qui rendent leur cuisine si en vogue à travers le monde, mais aussi de découvrir de nouveaux fruits exotiques riches en goût. Ces découvertes nous permettent aujourd'hui de fournir à nos clients des arômes de terroirs authentiques pour la composition de leurs nouveaux produits.

Givaudan a également mis l'accent sur l'efficacité de ses opérations et de sa chaîne logistique, ce qui lui a permis de consolider sa position face à la concurrence sur un marché actuellement difficile. D'importants investissements ont été réalisés pour les installations de déshydratation par pulvérisation et de production d'entremets salés de notre site brésilien, afin de mieux répondre aux exigences de nos clients.

Recherche et Développement

Recherche et Développement

Givaudan a atteint la taille critique lui permettant de mener une recherche d'excellente qualité dans le domaine des parfums et des arômes. En 2002, les dépenses de recherche et de développement de produits ont atteint 7,7% de notre chiffre d'affaires. L'accent mis sur l'innovation est la clé de la réussite à long terme de Givaudan, leader de sa branche.

Si nos deux centres de recherche fondamentale – Cincinnati (États-Unis), pour les Arômes, et Dübendorf (Suisse), pour les Parfums – se concentrent avant

tout sur les besoins de leur division respective, il existe une forte interaction entre eux. L'objectif est de profiter de toutes les synergies possibles sur certains sujets spécifiques, tels les molécules olfactives et les systèmes de diffusion, la biologie moléculaire ou le développement de nouveaux outils de création.

En plus de ces centres de recherche fondamentale, plusieurs centres de technologie et applications, à travers le monde, répondent aux besoins de nos clients qui développent des projets spécifiques. Grâce à des systèmes de

gestion des connaissances, Givaudan favorise un haut niveau d'interaction entre ces unités et les centres de recherche fondamentale.

Parfumerie

Le groupe chimie du Centre de recherche en Parfumerie de Dübendorf a conservé son excellente dynamique. Différentes nouvelles substances découvertes à Dübendorf ont été sélectionnées par nos créateurs pour être développées comme ingrédients de parfumerie. Ces composés ont dû prouver qu'ils étaient supérieurs aux substances de référence actuelles, lors d'une série de tests pratiqués par nos parfumeurs. En plus du prix et d'autres considérations économiques, les caractéristiques de sécurité et de respect de l'environnement sont des critères essentiels pour leur développement.

Pour garantir à ces nouvelles substances la possibilité d'être commercialisées aussi vite que possible et réduire encore le prix des ingrédients existants, nous avons accordé des ressources supplémentaires au groupe de recherche sur les processus. Ce groupe est chargé de mettre au point les processus de synthèse les plus économiques pour les nouveaux ingrédients de parfumerie produits en interne.

Les nouveaux systèmes de libération de parfum mis au point et testés sur notre site de production pilote de Dübendorf ont suscité un fort intérêt auprès de nos clients. Deux types d'applications ont été développés pour ces systèmes de diffusion contrôlée: un rehausseur de parfum déclenchable et un mécanisme perfectionné de déposition sur les tissus avec diffusion régulée du parfum. Ces systèmes techniques accroissent les performances des parfums et génèrent des effets olfactifs

impossibles à atteindre par les seuls procédés de la parfumerie traditionnelle.

Ces dernières années, Givaudan a consacré des moyens considérables à tenter de comprendre les mécanismes de formation des mauvaises odeurs dans la transpiration humaine. Ces efforts ont abouti à des résultats intéressants: plusieurs composants essentiels de la sueur ont ainsi pu être identifiés et utilisés pour reproduire une sécrétion-type. Dans un premier temps, ces reconstitutions permettent aux parfumeurs de créer des fragrances qui dissimulent plus efficacement les odeurs corporelles. Mais la recherche utilise aussi ces nouvelles connaissances pour mettre au point des techniques innovantes de lutte contre les mauvaises odeurs. Des inhibiteurs enzymatiques exclusifs ont été découverts, qui agissent en amont de la formation de mauvaises odeurs. Le problème est ainsi résolu à la source.

Tous les Centres de Création en Arômes et Parfums de Givaudan sont désormais équipés d'au moins un synthétiseur d'arômes virtuels (Virtual Aroma Synthesiser™), l'outil de création récompensé par le "FiFi" 2001 de la meilleure innovation technologique. Les activités de recherche dans le domaine des outils de création mettent de plus en plus l'accent sur le développement d'une version améliorée et portable du VAS.

En 2002, Givaudan a lancé un nouvel instrument novateur pour faciliter le dialogue avec ses clients et permettre une réelle interaction dans la création

de senteurs spécifiques: le MultiSniff™. Cet instrument permet simultanément à plusieurs personnes de sentir et évaluer de multiples odeurs, sans contamination olfactive de l'espace environnant. L'appareil est déjà opérationnel dans nos grands Centres de Création.

Dans le cadre de nos missions d'exploration de la nature, à la recherche de senteurs nouvelles, une expédition ScentTrek™ a été entreprise en Afrique du Sud. Ce pays s'est révélé être une véritable mine de fleurs odorantes, d'autant que le calendrier de la mission ScentTrek™ avait été programmé pour coïncider avec la floraison des plantes du désert. Une vingtaine de senteurs inédites ont d'ores et déjà été reconstituées en laboratoire et présentées à nos équipes de créateurs en parfumerie.

En juillet 2002, le Dr Georg Frater, directeur de la recherche en parfumerie de Givaudan, a été nommé professeur à la Faculté de Mathématiques et de Sciences naturelles de l'Université de Zurich. Cette promotion récompense son expertise en chimie et les nombreuses années passées dans le corps enseignant de cette Université. Les chercheurs de Givaudan travaillent en étroite collaboration avec plusieurs universités à travers le monde et cette nomination témoigne de l'importance que nous accordons à la recherche académique. De nouveaux accords de coopération stratégique avec diverses institutions académiques ont permis à Givaudan d'explorer de nouveaux domaines de recherche.

Arômes

La recherche Givaudan en arômes permet à nos clients de s'assurer un "avantage sensoriel" grâce à l'attention toute particulière accordée à la recherche d'ingrédients inédits et de technologies nouvelles, afin d'offrir des produits uniques dotés d'arômes et de parfums de qualité supérieure.

La connaissance des préférences du consommateur et du lien entre ces préférences et les composants aromatiques à l'origine des goûts peut avoir un impact majeur sur la réussite du développement de nouveaux produits. Le groupe de science sensorielle a continué de progresser dans le développement de nouveaux outils de mesure et de communication (Sensoria™, par ex.), qui font appel à des experts et des panels de consommateurs pour améliorer nos bases de connaissances.

Les outils et les pratiques ont été harmonisés à tous les niveaux de l'entreprise. Désormais, Givaudan dispose d'unités de mesures sensorielles entièrement fonctionnelles dans le monde entier. Il s'agit d'une étape importante dans la construction d'une base de connaissances approfondies sur les préférences des consommateurs au niveau mondial, qui nous rendra plus à même de développer des solutions aromatiques rapides, précises et uniques pour nos clients.

Les appareils de mesure sensorielle comme le VAS (Virtual Aroma Synthesizer™), un outil qui permet aux aromaticiens de concevoir de nouvelles compositions de façon quasi instantanée,

continuent d'occuper un rôle central dans la recherche. La technologie VAS est aujourd'hui à la disposition de nos créateurs en arômes, partout dans le monde, et les possibilités nouvelles ainsi créées maximisent la valeur de cet investissement.

La réussite de ces outils de création dépend aussi de la présence d'un savoir spécifique sur les interactions physiques et chimiques entre les composants aromatiques qui entrent dans la matrice de la boisson ou de l'aliment. De nouvelles techniques ont été développées pour répondre à ces problèmes complexes et nos aromaticiens ont accès à des agents spécifiques (SMART Systems™) qui les aident à prédire le comportement des arômes.

La création d'ingrédients nouveaux et uniques est l'une des bases essentielles de nos programmes de recherche et développement. Fournir une composition au goût d'agrumes de qualité est un défi majeur pour la recherche, du fait de l'équilibre très instable de ces composants dans les produits alimentaires. Afin de conserver toutes leurs qualités sensorielles aux arômes d'agrumes, il est nécessaire de minimiser les effets de l'exposition à l'air ou à la lumière. Or, nous avons réalisé des progrès substantiels dans le développement d'éléments aromatiques fondamentaux à durée de conservation prolongée, optimisant ainsi la satisfaction du consommateur.

De récents travaux sur des ingrédients complexes se sont également penchés sur la modification des attributs du goût

(sucré, amer et umami), ainsi que sur des stimuli appelés irritants chimico-sensoriels qui sont à l'origine des sensations de fraîcheur et d'âcreté en bouche. Nos chercheurs sont parvenus à incorporer ces progrès scientifiques dans une nouvelle série d'ingrédients dotés d'un fort potentiel rafraîchissant.

Les activités TasteTrek™ continuent de fournir un cadre dynamique pour la découverte de nouveaux ingrédients par le Groupe de recherche en produits naturels. Les progrès réalisés par la technologie de capture totale des arômes (TAC), mise au point à l'origine pour une application de terrain en forêt pluviale, ont catalysé l'expansion de nos connaissances sur les microcomposants aromatiques. Nous sommes désormais capables de produire des reconstitutions reproduisant fidèlement les produits naturels. L'application de ces techniques de terrain aux recherches sur les cuisines ethniques traditionnelles est, elle aussi, devenue un champ majeur de nos recherches. Grâce à la technologie TAC, les experts de Givaudan ont réussi à saisir, analyser et reconstituer des arômes complets issus des cuisines du monde. Ces reproductions fidèles de clés aromatiques peuvent alors être utilisées par nos spécialistes de la création d'arômes lors de leurs consultations en confiserie et entremets salés, afin de développer des produits au goût authentique.

L'identification d'un nouvel ingrédient cible suppose toutefois de mettre au point des méthodes de production efficaces et rentables. L'accent mis sur les processus biocatalytiques

perfectionnés nous a fourni les moyens de créer de nouveaux ingrédients avec un excellent rapport coût-efficacité et dans le respect de l'environnement. L'acquisition d'International Bioflavors (IBF), annoncée le 20 décembre, renforcera notre expertise dans ce domaine.

La faculté de fournir une impression aromatique au bon moment et avec toute la précision requise est un facteur essentiel de succès. L'attention que nous accordons au domaine de la protection des arômes et de leur libération ciblée a donné naissance à plusieurs techno-

logies brevetées. Les recherches actuelles de Givaudan sur le concept de pellicule comestible comme système de libération des arômes promettent d'étendre la gamme des possibilités pour améliorer les performances aromatiques des produits de l'avenir. Cet intéressant système de libération aromatique peut être utilisé comme vecteur d'arômes pour une consommation directe ou comme applicateur d'arômes dans les produits alimentaires, constituant alors une méthode complémentaire aux systèmes d'encapsulation traditionnels.

Par une gestion efficace de son portefeuille de projets, Givaudan peut stimuler l'innovation, maximiser les résultats commerciaux et encourager ses experts en création à exploiter les nouveaux potentiels technologiques, afin d'assurer une réelle valeur ajoutée à ses clients.

Activités du Groupe

Activités du Groupe

Ressources humaines

L'acquisition de FIS a impliqué des défis nouveaux et stimulants. L'accueil de plusieurs centaines de nouveaux employés, en 2002, a demandé la mise en œuvre de programmes d'intégration pour leur faire adopter la vision, les valeurs et la culture de la performance régnant au sein de notre Groupe. Des processus systématiques ont également été mis en place pour retenir, réaffecter ou externaliser le personnel durant cette phase d'intégration. Les responsables de chaînes de production ont ainsi été à même de pourvoir rapidement les postes clés et de tirer profit des avantages et synergies résultant de cette fusion. Ce processus a été mené à bien en moins de six mois.

En 2002, Givaudan est entré dans la deuxième année de son programme de gestion des talents, un projet destiné à attirer et retenir les compétences internes à tous les niveaux. Plus de 1'800 managers et cadres ont participé à ce processus de développement individuel,

qui renforce efficacement l'expertise et les compétences du pool de talents rassemblés au sein de notre Groupe. Cette gestion des talents et des successions a, en outre, permis à de nombreux employés et managers à fort potentiel d'effectuer des missions permettant de développer leurs compétences, dans leur pays ou à l'étranger, en préparation de leurs responsabilités futures.

Deux programmes de développement au niveau mondial sont venus renforcer l'engagement de l'entreprise en faveur de la croissance, du profit et de l'innovation. Le premier – lancé en 2002 – est un programme de gestion de projets, essentiel pour Givaudan, lancé à l'intention des zones Amérique latine et Asie-Pacifique. Des programmes similaires devraient prochainement voir le jour en Amérique du Nord et en Europe. De plus, Givaudan a conclu un partenariat avec l'International Institute for Management Development (IMD), en Suisse, pour mettre au point un programme baptisé

Executive Leadership, dont l'objectif est de développer et mettre en œuvre des stratégies d'activité globales.

Dans l'esprit de sa philosophie de rémunération, Givaudan continue d'équilibrer ses programmes de rémunération et prestations entre un salaire de base compétitif, diverses incitations liées au rendement opérationnel et d'autres incitations à long terme, indexées sur la création de valeur pour nos actionnaires. En 2002, Givaudan a consolidé l'alignement des primes de rémunération sur les résultats réels de son activité.

Évolution des effectifs par zone

Région	Effectif au 31.12.2001	%	Effectif au 31.12.2002	%	Variation de 2001 à 2002
Suisse	1'135	21,3	1'225	21,0	90
Europe (sans la Suisse), Afrique, Moyen-Orient	1'257	23,6	1'370	23,4	113
Amérique du Nord	1'466	27,5	1'652	28,3	186
Amérique latine	533	10,0	553	9,5	20
Asie-Pacifique	934	17,6	1'044	17,8	110
Total	5'325	100,0	5'844	100,0	519

Sécurité et protection de l'environnement

En termes de sécurité, d'hygiène sur le lieu de travail et de protection de l'environnement, l'année 2002 a été positive pour Givaudan. Grâce à la discipline et au sens des responsabilités de nos employés, à la grande qualité de nos installations, à la sécurité de nos processus et à notre respect de l'environnement, aucun incident ou accident majeur n'a été déploré. Nous n'avons pas eu à effectuer de nouveaux investissements importants dans le domaine de la sécurité et de la protection de l'environnement. Nos sites étant appelés à subir des travaux de transformation substantiels pour s'adapter à l'évolution des besoins du marché et compte tenu des investissements qui seront consacrés à de nouveaux sites, la sécurité et la protection de l'environnement seront continuellement prises en compte. Notre objectif est de maintenir un cadre de travail sûr et de minimiser l'impact de nos activités sur le milieu naturel.

Après Vernier (Suisse), qui a obtenu la certification ISO 14001 à la fin de l'année 2001, le site de production de Sant Celoni (Espagne), qui a passé l'an dernier l'épreuve des audits réglementaires, recevra prochainement, à son tour, la certification ISO 14001, nouvelle étape dans le renforcement de sa politique de sécurité et de protection de l'environnement.

Notre programme d'audit environnemental s'est poursuivi tout au long de l'année 2002: six des 26 sites de

production de Givaudan ont ainsi été inspectés. Les résultats ont démontré que tous ces sites affichaient un solide niveau de sécurité et de protection de l'environnement et que leurs équipes étaient déterminées à mieux faire encore. Le programme s'est déroulé sous la direction de la Commission Sécurité et Environnement, responsable des orientations de l'action future dans ce domaine.

En 2002, les autorités fédérales suisses ont confirmé – pour la troisième fois – que le laboratoire écotoxicologique du site de Vernier était conforme aux Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL). Ce laboratoire est responsable des tests physiques, chimiques et biologiques destinés à évaluer le risque pour l'environnement posé par les ingrédients de parfumerie. Toutes les substances nouvelles commercialisées par Givaudan depuis 1993 (et un grand nombre avant cette date) subissent différents tests poussés: biodégradabilité, potentiel de bioaccumulation, solubilité dans l'eau, hydrolyse et autres paramètres majeurs du respect de l'environnement. Conformément à la réglementation internationale, ces tests doivent être conduits dans le respect des Bonnes Pratiques de Laboratoire, série de principes édictés par l'OCDE pour garantir que tous les tests soient reconnus au niveau mondial et éviter ainsi les répétitions inutiles. L'accent est mis sur la qualité et la traçabilité des résultats expérimentaux.

La consommation de ressources naturelles est un autre de nos sujets de préoccupation. En 2003, la consommation d'énergie fera l'objet d'une évaluation en profondeur: il s'agira de repérer les domaines où des améliorations sont possibles, l'objectif étant de faire un usage à la fois économique et écologique de nos ressources énergétiques.

Gouvernement d'entreprise

Structure du groupe et actionariat

Structure du groupe

Givaudan SA, 5 chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier, Suisse, est la société mère du groupe Givaudan. Elle est cotée au SWX Swiss Exchange sous le numéro de valeur 1064593. La société n'a aucune filiale cotée en bourse. Au 31 décembre 2002, sa capitalisation boursière s'élevait à CHF 5,4 milliards.

La structure opérationnelle du groupe est décrite dans l'annexe aux états financiers consolidés (notes 1 et 5). La liste des principales sociétés consolidées figure à la note 24 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Principaux actionnaires

D'après les informations à la disposition du Conseil d'administration, Nestlé SA, avec 9,89 % du capital de Givaudan, était le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital social de la société au 31 décembre 2002.

Structure du capital-actions

Capital-actions

Le capital-actions de Givaudan SA est constitué d'une classe unique d'actions ordinaires, composée, au 31 décembre 2002, de 8'725'627 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 chacune entièrement libérées.

Capital-actions conditionnel

Le capital-actions de Givaudan SA peut être augmenté des deux manières suivantes:

- émission d'actions supplémentaires (jusqu'à 100'000) par l'exercice de droits d'option accordés aux collaborateurs et administrateurs du groupe;
- émission d'actions supplémentaires (jusqu'à 900'000) par l'exercice de droits d'option ou de conversion en relation des obligations d'emprunts ou d'obligations semblables de Givaudan SA ou d'une autre société du groupe. Le Conseil d'administration peut exclure le droit prioritaire des actionnaires de souscrire des emprunts convertibles ou à option lorsqu'il s'agit de financer une acquisition ou d'émettre des emprunts convertibles ou à option sur le marché international des capitaux. Dans ce cas, les obligations d'emprunt doivent être proposées au public aux conditions du marché, avec un délai d'exercice des droits d'option d'au moins six ans, un délai d'exercice des droits de conversion d'au moins quinze ans et un prix d'exercice ou de conversion pour les actions nouvelles d'un niveau correspondant au moins aux conditions du marché lors de l'émission de l'emprunt.

Les actionnaires ne bénéficient d'aucun droit préférentiel pour la souscription de nouveaux titres. L'acquisition de titres par l'exercice des droits d'option ou de conversion et le transfert de ces titres sont soumis aux restrictions décrites plus bas.

Au 31 décembre 2002, 85'075 actions de capital conditionnel destiné aux droits d'option des collaborateurs et administrateurs ont été réservés pour des options attribuées en 2000, 2001 et 2002.

Capital-actions autorisé

Au 31 décembre 2002, Givaudan SA ne disposait d'aucun capital-actions autorisé.

Modifications apportées au capital

Les modifications apportées au capital en 2000 ont été décrites dans le rapport annuel de 2001. Les modifications apportées au capital en 2001 et 2002 sont exposées en détail dans la note 20 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Restrictions de la cession de titres et inscription des actionnaires intermédiaires

L'inscription au registre des actions de Givaudan SA avec droit de vote est soumise à la condition que l'actionnaire déclare les avoir acquis en son nom propre et pour son propre compte. Les actionnaires fiduciaires (institutions financières, agents, nommées, etc.) ne peuvent être inscrits avec droit de vote.

De plus, aucun actionnaire ne peut être inscrit avec droit de vote pour plus de 10 % du capital-actions au registre du commerce. Cette restriction s'applique également aux titres souscrits par des entités liées entre elles par des accords de vote, une gestion commune ou autre relation, qui agiraient de façon concertée pour contourner la règle des 10 %.

Emprunt convertible

Voir la note 17 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'autorité suprême de surveillance et de direction de l'entreprise. Il définit la stratégie et fixe des directives. Il est compétent pour tous les domaines que la loi place sous sa responsabilité. Tous les autres domaines de gestion sont entièrement délégués au Directeur général et au Comité exécutif.

Membres du Conseil d'administration

Dr Dr hc Henri B. Meier

Président

Homme d'affaires de nationalité suisse, né en 1936
Non exécutif
Élu pour la première fois en 2000
Mandat en cours expire en 2004

Membre du Conseil d'administration de Roche Holding AG, Swiss-Life/Rentenanstalt, Züblin Immobilien Holding AG, HBM BioVentures AG, Grand Hotel Victoria-Jungfrau AG, EUFRA Holding AG, Privatbank IHAG Zürich AG et plusieurs petites sociétés

Dr Andres F. Leuenberger

Vice-Président

Homme d'affaires de nationalité suisse, né en 1938
Non exécutif
Élu pour la première fois en 1994
Mandat en cours expire en 2005

Membre du Conseil d'administration de Roche Holding AG,

Swiss-Life/Rentenanstalt, Metallwaren-Holding AG et MCH Swiss Exhibition Ltd.,

Michel Bonjour

Administrateur

Homme d'affaires de nationalité suisse, né en 1935
Non exécutif
Élu pour la première fois en 2002
Mandat en cours expire en 2004

Membre du Conseil d'administration de Nestlé Suisse SA

André Hoffmann

Administrateur

Homme d'affaires de nationalité suisse, né en 1958
Non exécutif
Élu pour la première fois en 2000
Mandat en cours expire en 2003

Membre du Conseil d'administration de Roche Holding AG, Whole Earth Foods Ltd., Nemadi Advisors Ltd., Glyndebourne Productions Ltd., membre du Comité exécutif du Fonds mondial pour la nature (WWF)

Prof. Dr John Marthinsen

Administrateur

Professeur de nationalité américaine, né en 1949
Non exécutif
Élu pour la première fois en 2000
Mandat en cours expire en 2003

The Distinguished Chair in Swiss Economics at Babson College, membre du "Glavin Center for Global Management"

Prof. Dr Dr hc Henner Schierenbeck

Administrateur

Professeur de nationalité allemande, né en 1946
Non exécutif
Élu pour la première fois en 2000
Mandat en cours expire en 2005

Conseiller scientifique auprès du "Zentrum für Ertragsorientiertes Bankmanagement" (Münster/Westfalen), membre du conseil du "European Centre for Financial Services", membre du conseil de surveillance de la société DIA Consult AG

Dr Jürg Witmer

Administrateur

Juriste de nationalité suisse né en 1948
Directeur général, exécutif
Élu pour la première fois en 1999
Mandat en cours expire en 2003

Le curriculum vitae des membres du Conseil d'administration peut être consulté sur le site Internet de l'entreprise www.givaudan.com – [about us] – [leadership] – [board of directors]

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de trois ans, sous réserve de démission ou de départ anticipé. Les membres du Conseil d'administration sont tenus de se retirer au plus tard lors de l'Assemblée générale suivant leur soixante-dixième anniversaire. Le renouvellement du Conseil d'administration se fait par rotation, de telle sorte que le mandat d'environ un tiers de ses membres arrive à expiration chaque année. Chaque membre est élu individuellement.

Le Directeur général est le seul membre exécutif du Conseil d'administration. Aucun des membres non exécutif n'a de relations commerciales majeures avec la société Givaudan SA ou l'une des filiales du groupe Givaudan. Aucun des membres non salariés du Conseil d'administration n'a été membre de la direction de Givaudan SA ou de l'une des entreprises appartenant au groupe Givaudan avant la période visée par le présent rapport.

Séances du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Givaudan a tenu quatre séances ordinaires au cours de l'année 2002. Il a par ailleurs participé à une réunion de gestion stratégique de l'entreprise et assisté à plusieurs présentations de la direction sur des questions liées à la recherche ou à l'activité commerciale.

Les performances opérationnelles de l'entreprise ont été présentées par la direction à chaque réunion du Conseil d'administration. Certains membres de la direction ont été invités à traiter des projets spécifiques. Le président du Conseil d'administration rencontre fréquemment les membres du Comité exécutif.

Tous les membres du Conseil d'administration ont un accès direct à l'intranet de Givaudan, qui contient toutes les informations internes relatives aux événements importants, aux présentations et aux modifications organisationnelles.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent en outre, par courrier

électronique, tous les communiqués de presse et autres messages d'information adressés aux actionnaires ou analystes. Les informations nécessaires à la préparation des réunions du Conseil d'administration sont envoyées à ses membres par courrier électronique et par poste. Une "data-room" contenant les informations complémentaires, ainsi que des données historiques, est mise en place avant chaque réunion. Les membres du Conseil peuvent y consulter les documents souhaités.

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Givaudan a délégué certaines responsabilités à des Comités spécialisés, qui se réunissent généralement avant ou après chaque réunion du Conseil d'administration. Il s'agit de:

- 1 Comité présidentiel
- 2 Comité de nomination
- 3 Comité de rémunération
- 4 Comité d'audit
- 5 Comité des finances et investissements
- 6 Comité stratégique

En outre, le Conseil d'administration a délégué certaines responsabilités spécifiques à deux autres Comités, composés chacun du Directeur général et de directeurs dotés d'une expertise technique: le Comité Sécurité et Environnement et le Comité "Corporate Compliance".

Le rôle des différents Comités est décrit sur le site Internet de Givaudan www.givaudan.com – [about us] – [leadership] – [board of directors] – [committees of the board]

Audit interne

L'audit interne rapporte au Comité d'audit du Conseil d'administration. Cette fonction est exercée par Jean-Pierre Wirtz, assisté du cabinet Ernst & Young pour les audits de filiales.

Comités du Conseil d'administration						
Administrateur	1	2	3	4	5	6
Henri B. Meier	•	•	•			•
Andres F. Leuenberger	•			•		
Michel Bonjour		•	•			
André Hoffmann					•	
Henner Schierenbeck				•		
John Marthinsen					•	•
Jürg Witmer	•	•				•

Comité exécutif

Le Comité exécutif, placé sous l'autorité du Directeur général, est responsable de tous les domaines de direction de l'entreprise ne relevant pas de la compétence exclusive du Conseil d'administration. Les membres du Comité exécutif sont basés en Suisse et aux États-Unis. Le Comité exécutif siège lors de réunions régulièrement organisées sur les sites de Givaudan à travers le monde ou par le biais de téléconférences.

Membres du Comité exécutif

Dr Jürg Witmer

Directeur général

Rejoint Givaudan en 1999, né en 1948

Nationalité suisse

Mike Davis

Président de la Division Arômes

Rejoint Givaudan en 1997, né en 1947

Nationalité américaine

Errol Stafford

Président de la Division Parfums

Rejoint Givaudan en 1992, né en 1943

Nationalité britannique

Othmar Vock

Directeur financier

Rejoint Givaudan en 1994, né en 1943

Nationalité suisse

Adrien Gonckel

Technologies de l'information

Rejoint Givaudan en 1982, né en 1952

Nationalité française

Bruce Bachmeier

Ressources humaines

Rejoint Givaudan en 1995, né en 1957

Nationalité américaine

Dietrich Fuhrmann

Stratégie et Développement

Rejoint Givaudan en 2002, né en 1941

Nationalité allemande

Le curriculum vitae des membres du Comité exécutif peut être consulté sur le site Internet de Givaudan : www.givaudan.com – [about us] – [leadership] – [management team]

Rémunérations, participations et prêts

Rémunérations

Givaudan a mis au point un plan de rémunération pour ses cadres supérieurs. Ce plan a été conçu pour attirer, motiver et récompenser les cadres pour la réalisation des objectifs ambitieux nécessaires à la croissance future de l'entreprise, à sa rentabilité et à la création de valeur pour ses actionnaires.

Le *Comité de rémunération* du Conseil d'administration approuve la politique de rémunération du groupe et la rémunération des membres du Comité exécutif. Il approuve, par ailleurs, les plans d'attribution d'options et autres instruments de rémunération liée au rendement, ainsi que la politique du fonds de pension.

Rémunération des membres non exécutifs du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration se décompose en honoraires pour les séances du Conseil, honoraires pour les réunions des Comités et une contribution forfaitaire aux frais. En 2002, la rémunération cumulée des membres non exécutifs du Conseil d'administration s'est élevée à CHF 920'000, auxquels s'ajoutent 32'200 options d'achat d'actions. Ces options, qui seront librement utilisables dès le 29 janvier 2005, représentaient une valeur totale de CHF 261'464 au moment de leur attribution.

Rémunération des membres du Comité exécutif et du Directeur général

La rémunération des membres du Comité exécutif se décompose en un salaire annuel de base, une part variable liée à la performance et d'autres avantages en nature. Le Directeur général perçoit en outre les honoraires auxquels il a droit en tant qu'administrateur. En 2002, la rémunération cumulée du Directeur général et des membres du Comité exécutif s'est élevée à CHF 5'755'399, auxquels s'ajoutent 164'600 options d'achat d'actions. Ces options, qui seront librement utilisables dès le 29 janvier 2005, représentaient une valeur totale de CHF 1'336'552 au moment de leur attribution.

Rémunération du Conseil d'administration: membre le mieux rémunéré

Le membre du Conseil d'administration le mieux rémunéré, soit le Directeur général, a reçu en 2002 une rémunération

totale de CHF 1'157'752. Il s'est vu par ailleurs attribuer 39'600 options d'achat, d'une valeur totale de CHF 321'552 au moment de leur attribution.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction ayant quitté l'entreprise en 2002

L'exercice faisant l'objet du présent rapport a vu un membre non salarié du Conseil d'administration se retirer à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle. Il n'a pas reçu de rémunération exceptionnelle lors de son départ.

Le programme de participation au capital par options d'achat d'actions de Givaudan est décrit en détail en annexe de la partie financière du présent rapport (note 7 sur les avantages au personnel).

Il n'a été attribué aucune action aux membres du Conseil d'administration ou du Comité exécutif ni à des personnes qui leur sont proches au cours de l'exercice 2002.

Détention d'actions

Au 31 décembre 2002, le Directeur général et les membres du Comité exécutif ainsi que les personnes qui leur sont proches détenaient 446 actions Givaudan. Les membres non exécutifs du Conseil d'administration ainsi que les personnes qui leur sont proches détenaient 137'421 actions Givaudan.

Détention d'options d'achat

Le tableau suivant indique le nombre d'options d'achat attribuées au cours des dernières années et détenues par les membres non exécutifs du Conseil

d'administration au 31 décembre 2002. Ces options sont bloquées pour une période de trois ans.

Année d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options
2000	30 sept. 2005	560	100:1	1,0961	238'000
2001	20 fév. 2006	520	100:1	1,0120	245'000
2002	29 jan. 2007	590	10:1	8,1200	32'200

Le tableau suivant indique le nombre d'options d'achat détenues par les membres du Comité exécutif et le Directeur général au 31 décembre 2002.

Ces options sont bloquées pour une période de trois ans.

Année d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice (CHF)	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options
2000	30 sept. 2005	560	100:1	1,0961	959'000
2001	20 fév. 2006	520	100:1	1,0120	1'085'000
2002	29 jan. 2007	590	10:1	8,1200	164'600

Au 31 décembre 2002, aucun proche des membres du Conseil d'Administration et/ou du Comité exécutif ne possédait d'options d'achat, à la connaissance de l'entreprise.

Rémunération supplémentaire et prêts

Au cours de la période considérée, aucune autre forme de rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif ou à un quelconque de leurs proches. Aucune de ces personnes n'avait de prêt à rembourser à l'entreprise au 31 décembre 2002.

Droits de participation des actionnaires

Dans l'exercice de son droit de vote, aucun actionnaire ne peut détenir, en actions propres et représentées, plus de 10% du total du capital-actions. Les entités liées par leur droit de vote, leur gestion commune ou autre relation, qui agissent de façon concertée pour contourner cette règle des 10% sont considérées comme un seul et même actionnaire. Cette disposition ne peut être modifiée que par un vote positif à la majorité des deux tiers des voix représentées lors d'une Assemblée générale.

Toute personne inscrite au registre des actions et disposant du droit de vote au jour fixé par le Conseil d'administration est habilitée à assister à l'Assemblée générale et à voter. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire muni d'une procuration écrite, par un représentant légal, un représentant dépositaire de titres en dépôt, une personne dépendant de la société ou un représentant indépendant désigné par la société.

Les statuts de la société Givaudan SA sont conformes aux règles de majorité prévues par la loi pour ce qui concerne les Assemblées générales. La seule exception réside dans l'article 12.1.9 des statuts, qui prévoit que la majorité des deux tiers est requise (au lieu de la majorité absolue prévue par la loi) dans les cas suivants: modification des clauses sur les restrictions au transfert (art. 5.3), limitation du droit de vote (art. 11.2), conversion d'actions nominatives en

actions au porteur, augmentation du nombre maximum de membres siégeant au Conseil d'administration (art. 13.1), révocation d'un quart ou plus des membres du Conseil d'administration et modification de l'article 12.1.9 lui-même. Le Conseil d'administration a l'intention de proposer aux actionnaires la suppression de l'article 12.1.9 lors de l'Assemblée générale du 11 avril 2003.

Les actionnaires inscrits et disposant du droit de vote sont convoqués aux Assemblées générales par courrier, au moins 20 jours avant la date de la réunion. Les actionnaires représentant des actions d'une valeur nominale d'au moins un million de francs suisses peuvent demander par écrit, au moins 45 jours avant la date de l'Assemblée, l'inscription d'un point à l'ordre du jour, en exposant ce point et en présentant leurs propositions.

Les actionnaires inscrits et disposant du droit de vote à la date spécifiée sur l'invitation (environ deux semaines avant l'Assemblée) seront convoqués à l'Assemblée générale du 11 avril 2003.

Contrôle de la société et mesures de défense

Les statuts de Givaudan SA ne comportent aucune disposition sur l'opting out ou opting up. C'est le droit en vigueur qui s'applique, selon lequel toute personne acquérant plus de 33 1/3% des droits de vote d'une société cotée en bourse est tenue de faire une offre d'acquisition de tous les titres de la société cotés au SWX Swiss Exchange.

Si un changement de contrôle de l'entreprise devait ne pas recevoir l'approbation du Conseil d'administration, les membres du Conseil et du Comité exécutif auraient droit à une indemnité équivalente à deux ans de leur rémunération. En outre, toutes les options attribuées par l'entreprise aux membres du Conseil d'administration et aux employés de Givaudan seraient immédiatement exerçables à un prix prédéterminé.

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA a été reconduit comme réviseur mondial du Groupe Givaudan depuis le spin-off de 2000. Le réviseur principal depuis 2000 est M. Ralph R. Reinertsen, partenaire.

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers SA et des services liés à l'audit des comptes annuels du Groupe pour l'exercice 2002 se sont élevés à CHF 2,1 millions. Ce montant comprend les honoraires correspondant aux audits de Givaudan SA et de ses filiales, ainsi que les états financiers consolidés.

En 2002, le cabinet PricewaterhouseCoopers SA a, par ailleurs, fourni des prestations de services liées aux vérifications (due diligence et audits d'acquisition principalement) pour un montant de CHF 1,6 millions, ainsi que des services divers (essentiellement fiscalité) pour CHF 0,5 million.

L'évaluation des auditeurs externes est faite par le Comité d'audit du Conseil d'administration.

Politique d'information

La politique d'information et de transparence de Givaudan est détaillée dans un document qui peut être consulté sur notre site Internet www.givaudan.com – [investor center] – [publications] – [corporate policies]

Les publications de l'entreprise (rapports semestriel et annuel, rapport sécurité et environnement) sont disponibles en version papier sur simple demande. Elles peuvent également être téléchargées sur le site Internet de Givaudan, en suivant le chemin d'accès suivant : www.givaudan.com – [investor center] – [publications]

Autres chemins d'accès importants

Rapports trimestriels et autres communiqués de presse : www.givaudan.com – [media room] – [media releases]

Agenda : www.givaudan.com – [investor center] – [agenda]

Statuts : www.givaudan.com – [investor center] – [publications] – [corporate policies]

Actions nominatives Givaudan

Evolution du cours de l'action



■ Givaudan
■ SMI (ajusté)

Les actions nominatives de Givaudan sont traitées sur virt-x, sous le numéro de valeur 1064593

Table des matières

Analyse de la situation financière	40
Etats financiers consolidés	42
Compte de résultat consolidé	42
Bilan consolidé	43
Variation des fonds propres consolidés	44
Flux de trésorerie consolidés	45
Annexes aux états financiers consolidés	46
Rapport du réviseur des comptes consolidés	73
Informations financières pro forma relatives à l'acquisition de FIS (non auditées)	74
Compte de résultat pro forma consolidé	74
Annexes au compte de résultat pro forma consolidé	75
Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)	76
Compte de résultat	76
Bilan	77
Annexes aux comptes annuels	78
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA	82
Rapport de l'organe de révision de Givaudan SA	83

Analyse de la situation financière

en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action	Actuel		Pro forma ²	
	2002	2001	2002	2001
Chiffre d'affaires	2'674	2'399	2'796	2'795
Bénéfice brut	1'276	1'153	1'326	1'310
en % du chiffre d'affaires	47,7%	48,1%	47,4%	46,9%
EBITDA ¹	579	545	620	605
en % du chiffre d'affaires	21,7%	22,7%	22,2%	21,6%
Bénéfice d'exploitation	405	396	432	417
en % du chiffre d'affaires	15,2%	16,5%	15,5%	14,9%
Bénéfice net	256	274	274	280
en % du chiffre d'affaires	9,6%	11,4%	9,8%	10,0%
Bénéfice par action – de base (CHF) ³	30,06	32,92	31,48	32,11
Bénéfice par action – dilué (CHF) ³	30,02	32,35	31,44	32,11

1) EBITDA: **E**arnings **B**efore **I**nterest (and other financial income), **T**ax, **D**epreciation and **A**mortisation.
bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.
Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

2) Le 2 mai 2002, Givaudan SA a acquis 100% des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS). Les chiffres relatifs au compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-dessus proviennent du compte de résultat consolidé pro forma non audité dans l'hypothèse où l'acquisition aurait pris effet au 1er janvier 2001. Le détail des ajustements pro forma est décrit dans les annexes au compte de résultat pro forma consolidé en page 74.

3) Dans l'hypothèse de la finalisation du programme de rachat d'actions et de la réduction du capital planifiée, le bénéfice par action augmenterait de 8,3%.

Compte tenu de l'acquisition de l'activité arômes pour entremets salés de Nestlé (FIS) en mai 2002, il est plus significatif d'analyser les performances de l'année 2002 en termes pro forma, c'est-à-dire en partant de l'hypothèse que cette acquisition ait pris effet au 1er janvier 2001. En 2002, environ CHF 380 millions de revenus sont venus s'ajouter à notre chiffre d'affaires, ce qui correspond à 16% des ventes 2001. Bien que les ventes exprimées en francs suisses soient restées stables, une hausse de 6%, bien supérieure au taux de croissance du marché, a été réalisée en monnaies locales.

Le bénéfice brut est passé de 46,9% à 47,4%, dans un environnement de marché caractérisé par une âpre concurrence et une pression sur les prix. L'EBITDA, en % du chiffre d'affaires, indicateur le plus significatif de nos performances opérationnelles, a augmenté de 0,6%. Sachant que le compte de résultat pro forma ne tient pas compte des synergies prévues à long terme, cette progression montre de façon évidente que les premiers bénéfices de l'intégration rapide des activités de FIS ont été réalisés dès 2002, année même de l'acquisition. Cette tendance positive se retrouve dans le bénéfice d'exploitation, dans la mesure où l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sur une plus large base d'actifs est compensé par de plus grandes économies d'échelle au plan opérationnel. 2002 a été une nouvelle année de très forte instabilité sur les marchés des changes et sur les

marchés financiers, tendance accentuée par les crises économiques et politiques traversées par plusieurs pays dans lesquels Givaudan occupe une position importante, notamment en Amérique latine. Grâce à une gestion prudente des risques financiers et aux mesures de protection mises en place dans divers pays, nous avons pu enregistrer une bonne performance sur nos positions de change. La réduction des charges d'intérêts a été obtenue en privilégiant des instruments de financement à plus long terme et à moindre taux d'intérêts. En contrôlant notre exposition aux dépenses financières et en améliorant notre gestion des passifs d'impôts du Groupe à travers le monde, nous sommes parvenus à maintenir notre bénéfice net, tant en termes absolus que relatifs, à un niveau proche de celui de l'an dernier. Le Groupe a enregistré, pour la première fois, des pertes sur ses actifs financiers, notamment une baisse de valeur sur certains titres négociables. Cette baisse n'a toutefois pas affecté les fonds propres nets, les titres négociables ayant constamment été ajustés aux prix du marché, avec une réserve correspondante au bilan.

L'acquisition de FIS, réglée en espèces et par une remise de titres d'une valeur de CHF 727 millions, n'a pas eu d'effet notable sur le haut niveau des fonds propres, qui reste supérieur à 60%. L'acquisition de FIS a été financée en grande partie par nos forts flux de trésorerie libre. A la fin de l'année 2002, la dette nette s'élevait à CHF 374 millions, contre CHF 104 millions de trésorerie

nette à la fin de 2001. Pour resituer les chiffres dans leur contexte, il convient de tenir compte du plan de rachat de titres par le Groupe, lancé en octobre 2002. A fin 2002, 255'345 titres avaient été rachetés, pour un débours de CHF 159 millions. Cette transaction n'apparaît pas directement au bilan, car les actions propres acquises sur le marché secondaire spécialisé de la virt-x ont été comptabilisées comme une déduction sur les fonds propres.

Des initiatives majeures ont été mises en œuvre, au niveau mondial, pour l'intégration administrative des sociétés de FIS. Cette procédure a nécessité une importante intégration des systèmes, qui s'est parfaitement déroulée et s'est achevée à fin 2002. Les programmes de contrôle interne ont été l'une des grandes priorités de notre organisation financière au niveau mondial, l'objectif étant de faire face aux exigences croissantes du gouvernement d'entreprise et de s'adapter aux critères toujours plus contraignants des normes comptables internationales. La gestion des risques financiers dans les zones sensibles au plan économique et politique a été renforcée et formalisée. Avec toutes ces mesures, nous maintenons une transparence parfaite de la comptabilité au sein du Groupe, qui nous permet de préserver l'intégrité financière de Givaudan.

États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action</i>	Note	2002	2001
Chiffre d'affaires	5	2'674	2'399
Prix de revient des marchandises vendues		(1'398)	(1'246)
Bénéfice brut		1'276	1'153
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		47,7%	48,1%
Frais de marketing, de développement et de distribution	6	(638)	(597)
Frais d'administration		(96)	(82)
Amortissement des immobilisations incorporelles	16	(87)	(71)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets		(50)	(7)
Bénéfice d'exploitation		405	396
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		15,2%	16,5%
Produits (charges) financiers, nets	8	(49)	(12)
Résultat net avant impôts		356	384
Impôt sur le bénéfice	9	(98)	(109)
Résultat net après impôts		258	275
Part des intérêts minoritaires	10	(2)	(1)
Bénéfice net		256	274
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		9,6%	11,4%
Bénéfice par action – de base (CHF)	11	30,06	32,92
Bénéfice par action – dilué (CHF)	11	30,02	32,35

Bilan consolidé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2002	2001
Liquidités et placements à court terme		454	467
Titres de placement disponibles à la vente	12	359	584
Comptes débiteurs – clients	13	427	370
Stocks	14	471	417
Impôts courants – actifs	9	32	20
Instruments financiers à des fins de transaction	18	35	49
Autres actifs circulants		72	63
Actif circulant		1'850	1'970
Immobilisations corporelles	15	1'007	1'004
Immobilisations incorporelles	16	1'462	1'055
Impôts différés – actifs	9	118	139
Autres actifs immobilisés		124	151
Actif immobilisé		2'711	2'349
Total des actifs		4'561	4'319
Dettes à court terme	17	532	299
Comptes créditeurs – fournisseurs et autres		145	125
Impôts courants – passifs	9	4	28
Instruments financiers à des fins de transaction	18	16	55
Comptes de régularisation et autres passifs à court terme		185	137
Dettes à court terme		882	644
Dettes à long terme	17	655	648
Provisions	19	45	23
Engagements de prévoyance professionnelle	7	104	122
Impôts différés – passifs	9	70	55
Autres dettes à long terme		39	39
Dettes à long terme		913	887
Intérêts minoritaires	10	5	4
Capital-actions		87	86
Bénéfice non distribué et réserves		3'279	3'021
Propres instruments de capitaux propres		(118)	(184)
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente		(193)	(90)
Part de fonds propres et de l'emprunt convertible		10	10
Ecarts de conversion cumulés		(304)	(59)
Fonds propres	20	2'761	2'784
Total des passifs		4'561	4'319

Variation des fonds propres consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2002	2001
Capital-actions			
Solde au 1er janvier		86	86
Emission d'actions	20	1	-
Solde au 31 décembre		87	86
Bénéfice non distribué et réserves			
Solde au 1er janvier		3'021	2'786
Effet de l'adoption de la norme IAS39		-	15
Solde au 1er janvier, retraité		3'021	2'801
Emission d'actions	20	59	-
Dividendes versés	20	(57)	(54)
Bénéfice net		256	274
Solde au 31 décembre		3'279	3'021
Propres instruments de capitaux propres			
Solde au 1er janvier		(184)	(139)
Mouvement de l'exercice, net	20	66	(45)
Solde au 31 décembre		(118)	(184)
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente			
Solde au 1er janvier		(90)	-
Gains (pertes) de juste valeur durant l'exercice, nets		(105)	(91)
Impôts différés sur gains (pertes) de juste valeur durant l'exercice		2	1
Solde au 31 décembre		(193)	(90)
Part de fonds propres de l'emprunt convertible			
Solde au 1er janvier		10	-
Emission de l'emprunt convertible		-	10
Solde au 31 décembre		10	10
Écarts de conversion cumulés			
Solde au 1er janvier		(59)	(54)
Gains (pertes) comptabilisés durant l'exercice, nets		(245)	(5)
Solde au 31 décembre		(304)	(59)
Total des fonds propres au 31 décembre		2'761	2'784
Réserve de juste valeur pour titres de placement disponibles à la vente, nette d'impôts différés		(103)	(90)
Écarts de conversion durant l'exercice, net		(245)	(5)
Gains (pertes) nets non incorporés dans le compte de résultat		(348)	(95)

Flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2002	2001
Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles	22	410	489
Augmentation (diminution) des dettes à long terme, nette		5	317
Augmentation (diminution) des dettes à court terme, nette		229	(186)
Emission de capital-actions		-	-
Intérêts payés		(58)	(41)
Dividendes versés		(57)	(54)
Rachat et vente de propres instruments de capitaux propres, net		(387)	(45)
Autres, nets		(7)	20
Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités de financement		(275)	11
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	15,16	(92)	(114)
Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		13	6
Intérêts reçus		7	13
Dividendes reçus		4	3
Achat et vente de titres de placement disponibles à la vente, nets		79	(236)
Achat et vente d'instruments financiers à des fins de transaction, nets		47	23
Acquisition de FIS, nette de la trésorerie acquise	4	(200)	-
Autres, nets		(1)	(7)
Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités d'investissement		(143)	(312)
Effet net de conversion sur les liquidités et placements à court terme		(5)	(1)
Augmentation (diminution) des liquidités et placements à court terme		(13)	187
Liquidités et placements à court terme au début de la période		467	280
Liquidités et placements à court terme à la fin de la période		454	467

Des titres ont été émis et des actions propres utilisées pour le paiement en nature de l'acquisition des actifs de FIS (voir note 4).

Annexes aux états financiers consolidés

1. Organisation du Groupe

Givaudan SA et ses filiales (ci-après “le Groupe”), exercent leurs activités sous le nom de Givaudan. Le siège social du Groupe est à Vernier, près de Genève, en Suisse.

Le 2 mai 2002, le Groupe a acquis 100 % des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, contrôlées par la société Food Ingredients Specialities (ci-après FIS).

Givaudan est l'un des premiers fournisseurs de produits de parfumerie et d'arômes destinés à l'industrie des biens de consommation. La société opère dans plus de 100 pays et dispose de filiales dans plus de vingt d'entre eux. Elle emploie 5'844 personnes au niveau mondial. Une liste des principales sociétés du Groupe figure en note 24 des annexes aux états financiers consolidés.

Le Groupe est coté à la Bourse suisse (SWX).

2. Résumé des principes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards) selon le principe des coûts historiques, modifiés par la réévaluation des actifs financiers disponibles pour la vente et des instruments financiers à des fins de transaction.

Le Conseil d'administration de Givaudan SA a approuvé ces états financiers consolidés le 28 février 2003. La préparation des états financiers consolidés suppose que la direction procède à des estimations basées sur des hypothèses qui influencent le montant des actifs et des passifs, les engagements hors bilan à la date des états financiers, ainsi que le montant des produits et charges, tels qu'ils sont enregistrés durant l'exercice. Si ces estimations et ces hypothèses, selon la meilleure appréciation possible de la direction à la date de clôture des états financiers, devaient par la suite diverger de la situation réelle, elles seraient modifiées de façon appropriée durant l'exercice au cours duquel la situation aurait changé.

Les filiales consolidées sont les sociétés contrôlées, directement ou indirectement, par Givaudan SA. Ce contrôle se définit comme le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle d'une entreprise afin de dégager des bénéfices de ses activités. Il y a généralement contrôle lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote du capital-actions d'une société. Les entreprises acquises au cours de l'exercice considéré sont consolidées à partir de la date à laquelle leur contrôle opérationnel a été transféré au Groupe. Les filiales dont le Groupe s'est séparé sont incluses dans la consolidation jusqu'à la date de transfert de pouvoir.

L'acquisition de filiales a été comptabilisée selon la méthode comptable du coût

d'acquisition. Le coût d'une acquisition se mesure à la juste valeur des actifs cédés, des titres émis ou des passifs contractés à la date de l'acquisition, à laquelle s'ajoutent les frais directement imputables à l'acquisition elle-même. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise est enregistrée en tant que goodwill. Si nécessaire, les pratiques comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec les pratiques en usage dans le Groupe.

Evaluation des devises

Les différents postes inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe s'expriment dans la devise convenant le mieux pour refléter la substance économique des développements et circonstances relatifs à cette entité (“devise de mesure”).

Les actifs et dettes des sociétés du Groupe libellés dans des devises autres que le franc suisse (entités étrangères), sont convertis en francs suisses au taux de change du jour de clôture. Le chiffre d'affaires, les frais, les charges, le bénéfice net et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion dus à l'évolution des taux de change entre le début et la fin de l'exercice, ainsi que les écarts entre le bénéfice net converti au taux de change moyen de l'exercice et le bénéfice net converti au taux de change de clôture sont inclus directement dans les fonds propres.

En cas de cession d'une entité étrangère, les écarts de conversion de devises

cumulés sur cette entité étrangère sont considérés, en termes de revenu, comme faisant partie des bénéfices ou pertes sur désinvestissements.

Les bénéfices et pertes de change enregistrés dans les sociétés du Groupe – résultant de la conversion en monnaie locale de référence de leurs actifs et passifs financiers libellés en devise étrangère ou découlant du règlement de transactions effectuées en devises étrangères – sont inscrits au compte de résultat.

Informations par secteur

D'un secteur d'activité à l'autre, les produits ou services fournis impliquent des risques et rendements qui diffèrent fortement. Le secteur géographique fournit des produits et services dans un environnement particulier qui est sujet à des risques et rendements qui diffèrent des autres éléments opérationnels dans d'autres environnements économiques.

Chiffre d'affaires et prix de revient des marchandises vendues

Le chiffre d'affaires correspond aux montants reçus et à recevoir pour les marchandises livrées et des services rendus aux clients, après déduction des rabais sur le volume et des taxes sur les ventes. Les ventes sont reconnues à l'expédition des marchandises. Le prix de revient des marchandises vendues inclut les coûts de production directs correspondant aux biens produits et aux prestations fournies, ainsi que les frais généraux de production qui s'y rapportent.

Frais de recherche et de développement de produits

Les frais de recherche et de développement de produits sont inscrits à titre de charges dans le compte de résultat dès lors que, de l'avis de la direction, les critères requis pour les comptabiliser en tant qu'actifs ne sont pas remplis.

Coûts des avantages au personnel

Les rémunérations et charges salariales, les charges sociales, les congés annuels et congés-maladie, ainsi que les gratifications et autres avantages non monétaires sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les prestations correspondantes sont fournies par les employés du Groupe.

Plans de prévoyance

A travers le monde, le Groupe administre plusieurs plans de prévoyance en régime à prestations définies et en régime à cotisations définies, dont les actifs sont généralement gérés par des organismes distincts, agissant à titre fiduciaire. Les plans de prévoyance sont financés par des contributions des employés et par les sociétés du Groupe concernées; ils suivent les recommandations d'actuaire indépendants qualifiés.

Le personnel de la plupart des grandes sociétés du Groupe se voit généralement proposer des plans de retraite en régime à prestations définies, basées sur les années de service et sur la rémunération lors de la retraite. En règle générale, ces plans sont financés par des contributions des sociétés du Groupe et par les cotisations des employés versées à des organismes de gestion financièrement

indépendants. Dans les régions où la situation locale ne permet pas d'avoir un plan de prévoyance géré par une entité distincte, le passif correspondant est enregistré dans les comptes financiers. Les coûts annuels totaux des plans de prévoyance en régime à prestations définies se calculent en appliquant la méthode du coût unitaire projeté (*projected unit credit method*). Celle-ci reflète les services rendus par les employés jusqu'aux dates d'évaluation arrêtées et se fonde sur des hypothèses actuarielles portant essentiellement sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actuelle des prestations, sur le taux de croissance des rémunérations et sur les taux de rendement à long terme escomptés sur les actifs du plan en question.

Les taux d'actualisation sont basés sur le rendement des obligations de grande qualité du pays concerné. Les montants correspondant aux écarts constatés ultérieurement entre ces hypothèses et la situation réelle, de même que les montants découlant des modifications des hypothèses actuarielles, sont amortis sur la future durée moyenne d'activité du personnel actif. Les coûts de correction des plans de prévoyance sont amortis sur la durée moyenne de service après laquelle les prestations seront entièrement acquises aux employés. L'utilisation des actifs d'un plan de pension pour compenser les passifs d'un autre plan n'est pas admise, à moins que le Groupe ne dispose d'un droit juridiquement exécutoire l'autorisant à recourir aux surplus disponibles dans un plan afin de s'acquitter d'obligations prescrites par un autre.

Les contributions du Groupe à des plans de prévoyance en régime à cotisations définies sont imputées au compte de résultat de l'exercice auquel elles se rapportent.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Plusieurs sociétés du Groupe offrent des avantages à leurs employés après leur départ en retraite, assurances-maladie et assurances-vie notamment. Pour y avoir droit, l'employé doit généralement demeurer au service de l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite et avoir accompli un nombre minimum d'années de travail. Les charges prévues relatives à ces avantages sont imputées aux comptes de résultat durant les périodes au cours desquelles les employés sont au service du Groupe.

Plan d'intéressement des cadres

Le Groupe a établi un plan d'intéressement par options sur titres, afin d'aligner les intérêts à long terme de ses cadres et de ses administrateurs avec ceux des actionnaires. Les principaux cadres reçoivent une partie de leur rémunération liée à la performance sous forme d'options d'achat Givaudan pouvant être exercées contre actions ou réglées en espèces. Les plans d'intéressement des cadres sont établis avec des actions nominatives Givaudan comme titres sous-jacents et attribués au prix de marché de ces options à la date de cette attribution. Les options sur titres sont généralement émises avec un délai d'échéance de trois ans, pendant lesquels elles ne sauraient être ni exercées, ni transférées. Le Groupe dispose d'un capital-actions conditionnel pour assumer l'exercice de ces options.

Aucun coût de compensation n'est reconnu au compte de résultat pour l'octroi d'options sur actions basé sur le capital conditionnel, hormis au niveau du coût des charges sociales impliquées.

Imposition

L'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts sur les bénéfices imposables du Groupe, y compris les impôts anticipés payables sur la distribution des bénéfices reportés des filiales du Groupe. Les autres impôts non liés au bénéfice, notamment sur les biens immobiliers et sur les fonds propres, sont inclus, en fonction de leur nature, dans les frais opérationnels ou dans les frais financiers.

L'impôt sur le bénéfice différé est calculé sur la base de la méthode du report variable, qui consiste à comptabiliser le montant de l'impôt différé en fonction des différences temporaires existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et les bases de valeur comptable du bilan reporté. Les actifs d'impôt sur le bénéfice différé afférents au report de pertes fiscales inutilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et qu'il sera, dès lors, possible de recourir aux pertes fiscales inutilisées pour s'acquitter de l'impôt sur les bénéfices.

Les actifs et passifs de l'impôt sur le bénéfice courant et sur le bénéfice différé seront mutuellement compensés si l'impôt sur le bénéfice est prélevé par la même autorité fiscale et s'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant cette compensation.

Liquidités et placements à court terme

Les liquidités et placements à court terme comprennent les dépôts à vue et à terme, ainsi que les soldes des transactions courantes avec les banques et institutions apparentées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se composent de titres obligataires et d'actions et sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition, frais de transaction compris. Ils sont généralement traités comme actifs financiers disponibles à la vente. Achats et ventes sont comptabilisés à la date de règlement. Ils sont classés comme actifs circulants, sauf s'il est prévu qu'ils seront vendus plus de douze mois après la date du bilan. A chaque fin de période, pour les actifs financiers cotés, la valeur comptable est ajustée à la valeur de marché, celle-ci étant basée sur le cours boursier de vente au jour de clôture du bilan, avec une écriture correspondante en fonds propres. Les valeurs monétaires libellées en devises étrangères, titres de créance négociables notamment, sont ajustées pour tenir compte des éventuelles fluctuations des taux de change, avec comptabilisation du gain ou de la perte non réalisé(e) dans le compte de résultat. Les profits et pertes réalisés sont reconnus dans le compte de résultat lors de la cession des titres négociables ou lorsqu'il est déterminé que leur valeur a baissé. Les dividendes et les intérêts encaissés sont inclus dans le compte de résultat en tant que produits financiers. A chaque fin de période, les actifs financiers non cotés sont réévalués à leur juste valeur, sur la base de prix indiqués

par des institutions financières reconnues ou sur la base du prix de la dernière transaction.

On considère que la valeur des actifs financiers disponibles à la vente a baissé lorsque la direction estime qu'il est objectivement prouvé que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La politique du Groupe est d'enregistrer les baisses des actifs financiers disponibles à la vente lorsque leur valeur diminue fortement au regard de leur coût sur une longue période. La charge correspondante est alors enregistrée dans les "Produits (charges) financiers, nets" du compte de résultat consolidé.

La plupart des instruments dérivés sont utilisés à titre de couverture. Généralement, ils ne répondent pas aux conditions comptables prévues par la norme IAS39; par conséquent, ils sont traités comme des instruments financiers à des fins de transaction. Ils sont initialement enregistrés à leur coût d'acquisition, frais de transaction compris. Achats et ventes sont comptabilisés à la date de règlement. A la fin de la période, les instruments dérivés sont réévalués à leur juste valeur en fonction du cours de bourse à la date du bilan, avec comptabilisation du gain ou de la perte non réalisé(e) dans le compte de résultat. Ils ne sont plus reconnus au bilan lorsque le Groupe n'a plus de droits contractuels sur les dérivés; le gain ou la perte réalisé(e) est alors enregistré(e) dans le compte de résultat.

Le produit des emprunts obligataires émis est crédité net de tout frais de transaction. Toute actualisation découlant du taux du coupon, en fonction de l'écart existant entre le montant nominal et le produit net de l'obligation, est amortie et imputée aux frais financiers sur la durée de vie de l'obligation.

Les obligations ne sont plus reconnues au bilan à la date de leur rachat.

Le produit – net de frais – des emprunts convertibles est calculé en séparant l'élément d'endettement et l'option dérivée intégrée. La juste valeur de l'élément de passif est déterminée en utilisant le taux d'intérêt du marché pour un titre équivalent; ce montant est comptabilisé comme une dette à long terme. Toute actualisation découlant de l'écart existant entre le montant à l'émission et la valeur réelle est amortie sur la base de l'échéance des obligations. La charge correspondante est imputée aux frais financiers dans le compte de résultat. Les titres de créance sont sortis du bilan à la date de levée de l'option ou de leur rachat. Le montant résiduel du produit est attribué à l'option de conversion, comptabilisée et incorporée aux fonds propres. La valeur de l'option de conversion reste inchangée par la suite, mais elle est reclassée dans les bénéfices au bilan au moment de la conversion ou de la date de rachat.

Les informations sur la méthode de gestion des risques financiers appliquée par le Groupe figurent en note 3 des annexes aux états financiers consolidés. Des explications détaillées à ce sujet se trouvent aux notes 12, 17 et 18 des annexes aux états financiers consolidés.

Comptes débiteurs – clients

Les comptes débiteurs-clients figurent à leur valeur de réalisation anticipée. Une provision est constituée pour les créances douteuses, sur la base d'un passage en revue périodique de tous les arriérés à recouvrer. Les dettes non recouvrables sont annulées durant l'exercice au cours duquel elles sont identifiées. La charge correspondante est enregistrée au compte de résultat consolidé sous la rubrique "Frais de marketing, de développement et de distribution".

Stocks

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Les coûts relatifs sont calculés selon la méthode "premier entré, premier sorti". Le coût des produits finis et des travaux en cours comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre, d'autres coûts directs et les frais généraux de production qui s'y rapportent, à l'exclusion toutefois des charges d'emprunt.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement enregistrées à leur coût d'acquisition ou de construction; elles sont amorties linéairement, sauf pour les terrains, qui ne sont pas amortis. La durée de vie des principales catégories d'immobilisations corporelles amortissables est estimée comme suit :

Constructions et aménagements de bâtiments	40 ans
Machines et équipements	5-15 ans
Matériel de bureau	3 ans
Véhicules	5 ans

Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en tant que charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais d'intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer l'acquisition ou la construction des immobilisations corporelles ne sont pas capitalisés. Le Groupe n'a conclu aucun contrat significatif de location-financement. Les paiements effectués en vertu des contrats de location en cours sont imputés au résultat sur une base linéaire et sur la période de location correspondante.

Immobilisations incorporelles

La valeur du goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise à la date d'acquisition. Au bilan, le goodwill sur acquisitions est enregistré en tant qu'immobilisation incorporelle; il est amorti de manière linéaire sur la durée – estimée – de vie utile, mais ne devra pas dépasser 20 ans. Tout goodwill ou ajustement de valeur des actifs et passifs découlant de l'acquisition d'une entité étrangère est généralement enregistré dans la monnaie locale, à la date de la transaction, et converti au taux de change de clôture.

Les autres immobilisations incorporelles tels que brevets, marques déposées et licences sont enregistrés initialement à leur coût d'acquisition et sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique estimée, laquelle ne peut dépasser 20 ans. Les immobilisations incorporelles générées en interne ne sont pas capitalisées.

Dépréciation des actifs à long terme

Si la valeur recouvrable d'un actif, définie comme le montant le plus élevé entre son prix de vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est alors réduite à la valeur recouvrable de l'actif en question. Cette réduction est enregistrée en tant que baisse de valeur dans les "Autres produits (charges) d'exploitation, nets" du compte de résultat consolidé. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, généralement sur une période de cinq ans, avec extrapolation pour les années suivantes. Ces montants sont actualisés à un taux d'intérêt à long terme adéquat.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés pour lesquels il sera probablement tenu de verser des avantages économiques, pour autant qu'une estimation fiable du montant de l'obligation puisse être effectuée. Les provisions sont révisées régulièrement et leur montant est ajusté, si nécessaire, pour refléter la plus juste estimation des obligations.

Les provisions de restructuration comprennent les pénalités liées à la résiliation des contrats de location-financement et les indemnités de licenciement. Elles sont comptabilisées pour la période durant laquelle le Groupe devient légalement ou implicitement tenu de s'acquitter de ses obligations. Les coûts liés aux activités en cours du Groupe ne sont pas provisionnés à l'avance.

Propres instruments de capitaux propres

L'achat d'actions propres et de dérivés sur actions propres est comptabilisé au coût de l'acquisition (y compris les frais de transaction) et déduit des fonds propres. Les coûts d'acquisition initiaux ainsi que le produit de leur vente et autres mouvements apparentés sont comptabilisés comme variations des fonds propres, nettes.

Le coût des actions propres acquises par l'exercice des propres dérivés sur capitaux propres est comptabilisé au prix du marché à la date d'exercice. La différence entre le prix du marché et le prix d'exercice est enregistrée comme gains (pertes) sur dérivés sur actions propres et reste inscrite au poste des fonds propres.

La note 20 des annexes aux états financiers consolidés fournit de plus amples informations à ce sujet.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés durant l'exercice au cours duquel leur versement a été approuvé par les actionnaires du Groupe.

Normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards)

Le Groupe a adopté plusieurs normes, nouvelles ou révisées, des Normes Comptables Internationales (IFRS), entrées en vigueur au 1er janvier 2002. Chaque fois que nécessaire, les chiffres comparatifs ont été reclassifiés ou élargis par rapport aux rapports précédents, afin de prendre en compte toute exigence

d'informations supplémentaires. Ces normes sont les suivantes:

- IAS41, Agriculture
- IAS19, Avantages au personnel et amendements
- SIC 27 à 33

Le Groupe a adopté la norme comptable IAS39, relative aux instruments financiers (comptabilisation et évaluation), en 2001. Les implications financières de l'adoption de cette norme ont été exposées dans les états financiers consolidés de 2001. Aucun ajustement significatif résultant de la mise en application des normes précitées ne s'est avéré nécessaire, les principes de comptabilité précédemment en vigueur dans le Groupe étant déjà conforme à l'essentiel de ces nouvelles normes.

3. Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers au sein du Groupe est soumise à des principes approuvés par la direction. Ces principes couvrent le risque de change, le risque de taux d'intérêts, le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les principes du Groupe couvrent, par ailleurs, des domaines tels que la gestion de la trésorerie, l'investissement des fonds excédentaires et l'endettement, à court et long terme.

Lorsque les circonstances s'y prêtent, certains des risques mentionnés ci-dessus sont réduits par le recours à des instruments financiers. La direction

du Groupe estime qu'il n'est pas souhaitable de supprimer ou réduire toutes les fluctuations du marché pour générer une valeur optimale. Les instruments financiers sont donc utilisés de façon sélective, afin de créer de la valeur et de l'optimiser. Chaque mois, les sociétés du Groupe fournissent à la Trésorerie des rapports détaillés sur les positions ouvertes en instruments financiers et sur la situation des liquidités.

Risque de change

Le Groupe opère dans le monde entier. Il est donc exposé aux fluctuations des taux de change pouvant affecter son résultat net et sa situation financière, exprimés en francs suisses.

Les risques opérationnels résultent du fait que le montant payé ou reçu en monnaie locale dans les transactions libellées en devises étrangères peut varier avec le taux de change. Pour de nombreuses sociétés du Groupe, le bénéfice net est essentiellement généré en monnaies locales. Une part importante des dépenses est effectuée en devises, en particulier l'achat de biens destinés à la revente, ainsi que les intérêts sur prêts et remboursements d'emprunts. De la même façon, un risque opérationnel existe pour les soldes nets des actifs monétaires détenus en devises étrangères. Les sociétés du Groupe gèrent ce risque opérationnel au niveau local, en recourant si nécessaire à des instruments financiers dérivés comme les options et les contrats à terme. En outre, la Trésorerie du Groupe s'appuie sur les rapports détaillés reçus chaque mois pour superviser l'ensemble des risques

auxquels le Groupe est exposé dans le monde.

Le risque de conversion résulte de la consolidation des états financiers des filiales du Groupe établis en devises étrangères. L'impact sur les fonds propres consolidés du Groupe apparaît comme un écart de conversion de change.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est dû au fait que les fluctuations des taux d'intérêts peuvent entraîner des effets défavorables sur le bénéfice net ou la situation financière du Groupe. Ces fluctuations ont un effet direct sur le produit ou les charges d'intérêts de différents postes des actifs et passifs. Elles peuvent également affecter la valeur de marché de certains actifs, passifs et instruments financiers tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe ci-dessous sur le risque de marché. Le risque de taux d'intérêts à court terme est géré au niveau local par les sociétés du Groupe. La Trésorerie du Groupe se charge de maîtriser ce risque au niveau mondial.

Risque de marché

L'évolution de la valeur de marché de certains actifs, passifs et instruments financiers peut affecter le bénéfice net ou la situation financière du Groupe. Les études approfondies qui précèdent les investissements, la diversification des placements, ainsi qu'un contrôle continu de leur performance et de leur profil de risque sont autant de méthodes utilisées pour réduire le risque de moins-value. Le Groupe a recours aux instruments financiers dérivés pour

gérer les risques sur les investissements détenus pour la vente et les instruments d'endettement.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité que l'autre partie d'une transaction ne respecte pas ses obligations, par incapacité ou refus, ce qui entraînerait une perte financière pour le Groupe. Les comptes débiteurs-clients sont soumis à une active politique de gestion des risques, qui s'oriente essentiellement sur l'évaluation du risque par pays, les limites de crédit, l'évaluation permanente des crédits et les procédures de contrôle des comptes. Aucune garantie n'est en général exigée. En raison du grand nombre de clients en relation avec le Groupe et de leur dispersion géographique importante, les comptes débiteurs présentent un risque minime. Les limites du risque par pays et l'exposition à ce dernier font l'objet d'un contrôle permanent.

L'exposition au risque de crédit des autres actifs et passifs financiers est maîtrisée par l'établissement d'une politique visant à limiter le risque de crédit aux contreparties particulièrement fiables. Le degré de solvabilité fait l'objet de vérifications constantes, ce qui permet de limiter le cumul du risque de crédit sur une seule contrepartie.

Risque de liquidité

Les sociétés du Groupe doivent disposer de liquidités suffisantes pour remplir leurs obligations. Chaque entreprise gère sa propre trésorerie, ce qui inclut le placement à court terme des surplus de

liquidités et l'émission d'emprunts pour couvrir les déficits de trésorerie. Ces activités sont soumises aux politiques, directives et conseils du Groupe.

4. Acquisition de FIS

Le 2 mai 2002, le Groupe a acquis 100 % des activités arômes de Nestlé, Vevey-Suisse, exercées sous le contrôle de la société Food Ingredients Specialities (FIS).

L'acquisition de FIS a été comptabilisée dans les états financiers selon la méthode du coût d'acquisition. Le résultat opérationnel de FIS depuis le 2 mai 2002 est inclus dans le compte de résultat consolidé. Les actifs et passifs de FIS, ainsi que le goodwill résultant de cette acquisition, sont inclus dans le bilan consolidé au 31 décembre 2002. Le goodwill est considéré comme une immobilisation incorporelle et est amorti linéairement sur 20 ans, à compter de la date d'acquisition. L'amortissement du goodwill figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

Le 2 mai 2002, la transaction était évaluée à CHF 643 millions, après déduction des CHF 107 millions d'endettement repris. Le paiement s'est fait en espèces et par remise d'actions propres. Le Groupe a eu recours pour ce faire à son capital-actions autorisé, en émettant 100'000 actions nominatives (voir note 20). Cette remise d'actions propres à Nestlé s'est achevée avant le 31 décembre 2002.

Le 2 mai 2002, le goodwill résultant de l'acquisition de FIS était évalué à CHF 212 millions. Ce montant a toutefois été ajusté en fonction de la finalisation du coût d'acquisition et des variations ultérieures de la valeur des actifs et passifs identifiables. Au 31 décembre 2002, le goodwill s'élevait ainsi à CHF 310 millions. Dans le cadre de cette acquisition, le Groupe a acquis des droits de propriété intellectuelle consistant pour la plus grande part en savoir-faire (processus, formules et recettes indissociables) d'une valeur de CHF 339 millions. Ces droits ont été comptabilisés comme immobilisations incorporelles. Leur amortissement se fait linéairement sur une période de 20 ans et figure dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des immobilisations incorporelles".

Au 31 décembre 2002, la quasi-totalité des activités de FIS avaient été intégrées à celles du Groupe. L'effet de l'acquisition sur la position financière ne peut donc être communiqué à la date de comptabilisation.

Au 31 décembre 2002, les détails du paiement des actifs nets acquis, du goodwill et de la trésorerie liés à l'acquisition de FIS étaient les suivants :

<i>en millions de francs suisses</i>	Note	2002
Liquidités versées		212
Émission de titres propres à leur juste valeur à la date de l'acquisition		60
Titres propres versés à leur juste valeur à la date de l'acquisition		455
Règlement total de la vente		727
Liquidités et placements à court terme		12
Comptes débiteurs – clients		54
Autres débiteurs		40
Stocks		60
Créances payées d'avance et produits à recevoir		1
Impôts différés – actifs	9	19
Immobilisations corporelles	15	102
Immobilisations incorporelles	16	339
Dettes à court terme		(91)
Comptes créditeurs – fournisseurs et autres		(45)
Comptes de régularisation		(36)
Autres dettes à long terme		(2)
Provisions pour restructuration	19	(31)
Autres provisions	19	(5)
Total de la juste valeur des actifs nets acquis		417
Règlement de la vente		727
Juste valeur des actifs nets acquis		(417)
Total du goodwill	16	310
Liquidités versées		212
Liquidités acquises		(12)
Mouvement net de liquidité lié à l'acquisition de FIS		200

5. Informations par secteur

Les activités du Groupe sont organisées, dans le monde entier en deux divisions opérationnelles: Parfums et Arômes. Ces deux divisions servent de base aux rapports par secteur d'activité.

La segmentation géographique constitue une classification secondaire. Les secteurs d'activité se situent dans cinq grandes zones géographiques: Suisse / Europe, Afrique et Moyen-Orient (EAMO) / Etats-Unis et Canada / Amérique latine / Asie-Pacifique.

Secteurs d'activité

en millions de francs suisses	Parfums		Arômes		Groupe	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Chiffre d'affaires par secteur	1'125	1'122	1'559	1'289	2'684	2'411
Déduction du chiffre d'affaires réalisé entre divisions ^a	(8)	(10)	(2)	(2)	(10)	(12)
Chiffre d'affaires par secteur à des tiers	1'117	1'112	1'557	1'287	2'674	2'399
EBITDA^b	215	215	364	330	579	545
en % du chiffre d'affaires	19,3%	19,3%	23,4%	25,6%	21,7%	22,7%
Amortissements des immobilisations corporelles	(43)	(40)	(44)	(38)	(87)	(78)
Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	(87)	(71)	(87)	(71)
Bénéfice d'exploitation	172	175	233	221	405	396
en % du chiffre d'affaires	15,4%	15,7%	15,0%	17,2%	15,2%	16,5%
Actifs d'exploitation ^c	863	891	2'504	1'957	3'367	2'848
Actifs non alloués ^d					1'194	1'471
Total des actifs consolidés					4'561	4'319
Dettes d'exploitation ^e	(41)	(42)	(47)	(33)	(88)	(75)
Dettes non allouées ^d					(1'707)	(1'456)
Total des dettes consolidées					(1'795)	(1'531)
Investissements ^e	49	68	43	46	92	114
Nombre d'employés	2'535	2'535	3'309	2'790	5'844	5'325

a) Les prix des ventes entre divisions sont conformes aux prix du marché.

b) EBITDA: bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Ceci correspond au bénéfice d'exploitation avant déductions pour amortissements corporels et incorporels.

c) Les actifs d'exploitation se composent essentiellement des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks et des créances. Les dettes d'exploitation par secteur comprennent les comptes créanciers et les effets à payer.

d) L'actif et les dettes non alloués comprennent essentiellement le solde des impôts courants et différés sur le revenu, ainsi que les actifs et passifs financiers, qui se composent principalement des liquidités, des investissements et des dettes.

e) Les investissements comprennent les développements apportés aux immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des acquisitions de filiales.

Segmentation géographique

en millions de francs suisses	Chiffre d'affaires par segment ^a		Actifs nets d'exploitation par segment ^b		Investissements par segment ^c	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Suisse	123	118	1'019	439	29	27
EAMO	832	721	495	460	15	25
Etats-Unis et Canada	945	838	1'313	1'441	28	41
Amérique latine	252	268	137	160	7	10
Asie-Pacifique	522	454	315	273	13	11
Total	2'674	2'399	3'279	2'773	92	114

a) Le chiffre d'affaires apparaît par zones de destination.

b) Les actifs d'exploitation se composent essentiellement des immobilisations corporelles et incorporelles, des stocks et des créances.
Les dettes d'exploitation par secteur comprennent les comptes créanciers et les effets à payer.

c) Les investissements comprennent les développements apportés aux immobilisations corporelles et incorporelles, à l'exception des acquisitions de filiales.

6. Frais de marketing, de développement et de distribution

Les dépenses liées au développement de produits et aux activités de recherche se sont élevées en 2002 à CHF 206 millions (contre CHF 200 millions en 2001). Elles figurent dans le compte de résultat sous la rubrique "Frais de marketing, de développement et de distribution".

7. Avantages au personnel

Le compte de résultat consolidé inclut les montants suivants, relatifs à la rémunération et aux prestations aux employés:

en millions de francs suisses	2002	2001
Salaires	486	474
Charges sociales	63	58
Avantages postérieurs à l'emploi: plans de prévoyance en régime à prestations définies	48	23
Avantages postérieurs à l'emploi: plans de prévoyance en régime à contributions définies	7	9
Autres prestations aux employés	37	39
Total de la rémunération des employés	641	603

A la fin de l'année, le Groupe employait 5'844 personnes (2001 : 5'325)

Avantages postérieurs à l'emploi

La plupart des employés sont couverts par des régimes de prestation de retraite parrainés par les sociétés du Groupe. La nature de ces régimes varie en fonction des réglementations juridiques locales, des exigences fiscales et des conditions économiques des pays dans lesquels les employés travaillent. Les autres avantages postérieurs à l'emploi comprennent essentiellement des plans d'assurance-maladie et d'assurance-vie, notamment aux États-Unis. Ces plans sont généralement financés par des cotisations du Groupe et de ses employés à des organismes de gestion financièrement indépendants. Lorsqu'un plan n'est pas géré par une entité distincte du Groupe, l'intégralité de ce passif est inscrite au bilan du Groupe. Les montants reconnus dans le compte de résultats pour les plans de prévoyance en régime à prestations définies sont les suivants :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Coût des services rendus durant l'année	30	26
Coût financier	56	57
Rendement attendu des actifs du plan	(47)	(59)
Pertes (gains) actuariels nets reconnus	9	(1)
Total inclus dans la rémunération des employés	48	23

Le rendement réel des actifs des plans en 2002 s'est traduit par une baisse de CHF 56 millions (baisse de CHF 123 millions en 2001).

Les variations, en cours d'exercice, de l'actif (passif) net reconnu au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies ont été les suivantes :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Au 1er janvier	(95)	(95)
Total des dépenses incluses dans la rémunération des employés	(48)	(23)
Cotisations payées	42	18
Prestations servies (plans non financés)	5	5
Effet des taux de change et autres	11	-
Au 31 décembre	(85)	(95)

Les montants suivants ont été reconnus au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Plans non financés		
Passif (actif) reconnu pour la valeur actuelle des engagements envers les employés actifs et retraités	(84)	(90)
Plans financés		
Valeur actuelle des engagements envers les employés actifs et retraités	(1'059)	(993)
Actifs du plan détenus par les organismes de gestion à leur valeur vénale	683	759
Actifs du plan supérieurs (ou inférieurs à) la valeur actuelle des engagements	(376)	(234)
Moins		
- pertes (gains) actuariels non reconnus	375	229
- coûts non reconnus liés aux changements de plans de prévoyance	-	-
Actif (passif) reconnu pour les engagements envers les employés actifs et retraités	(1)	(5)
Total des plans non financés et financés	(85)	(95)
Actif (passif) reconnu		
Déficit reconnu comme partie du passif pour les engagements de prévoyance postérieurs à l'emploi	(104)	(121)
Surplus reconnu comme partie des autres actifs à long terme	19	26
Total de l'actif (passif) reconnu	(85)	(95)

Les montants ci-dessus comprennent les systèmes d'avantages postérieurs à l'emploi indépendants de la retraite. Il s'agit essentiellement de plans d'assurance-maladie et d'assurance-vie, dont les montants dus représentaient une valeur actuarielle de CHF 58 millions en fin d'exercice (contre CHF 62 millions en 2001). Le passif net comptabilisé est de CHF 52 millions (contre CHF 59 millions en 2001). Le bénéfice actuariel de CHF 6 millions (perte de CHF 3 millions en 2001) n'a pas été comptabilisé.

Les montants reconnus au bilan pour les plans de prévoyance en régime de prestations définies sont généralement exigibles à long terme et enregistrés en tant qu'actifs et passifs à long terme.

Dans de nombreux pays, le Groupe gère des plans de prévoyance en régime de prestations définies pour lesquels les hypothèses actuarielles varient en fonction des conditions économiques et sociales. Les hypothèses retenues pour les évaluations actuarielles des plans de prévoyance en régime de prestations définies les plus importants, qui se trouvent dans des pays bénéficiant d'une monnaie et de taux stables, ont été les suivantes :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Taux d'actualisation	4,0 à 7,0%	4,5 à 7,3%
Taux d'augmentation des salaires futurs estimés	2,0 à 5,0%	2,5 à 5,0%
Taux de rendement attendu sur les actifs du plan	5,5 à 9,3%	5,5 à 9,0%
Taux d'augmentation relatif aux coûts médicaux	6,0%	6,0%

Plan d'intéressement des cadres

Les options sur titre indiquées dans le tableau ci-dessous ont été attribuées de façon annuelle, avec une période de trois ans, au terme de laquelle elles pourront être exercées ou transférées. La juste valeur de ces options est basée sur le prix du marché, en tenant compte de leurs conditions générales d'utilisation. La participation au plan d'intéressement des cadres est obligatoire.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des options sur titres en circulation à la fin de l'année :

Année d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice CHF	Ratio (option: titre)	Valeur de l'option à la date d'attribution (CHF)	Nombre d'options en 2002	Nombre d'options en 2001
2000	30 septembre 2005	560	100:1	1,0961	2'263'000	2'313'000
2001	20 février 2006	520	100:1	1,0120	2'448'000	2'503'000
2002	29 janvier 2007	590	10:1	8,1200	365'400	-

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du nombre d'options sur titres en circulation :

<i>Nombre d'options exprimé en équivalent actions</i>	2002	2001
Au 1er janvier	48'160	23'280
Attribuées	36'540	25'280
Exercées	-	-
Annulées	(1'050)	(400)
Au 31 décembre	83'650	48'160

Pour ces plans, le Groupe dispose d'un capital-actions conditionnel de CHF 1 million au maximum, soit 100'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10.

8. Produits (charges) financiers, nets

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Gains (pertes) sur titres de placement détenus pour la vente, nets	(16)	-
Revenus en intérêts	11	23
Revenus en dividendes	4	3
Gains (pertes) de juste valeur et gains (pertes) réalisés sur instruments dérivés, nets	71	3
Charge d'intérêts	(38)	(42)
Gains (pertes) de change, nets	(41)	14
Dépréciation de titres de placement disponibles à la vente	(31)	-
Dépréciation d'actifs financiers	-	(9)
Autres produits (charges) financiers, nets	(9)	(4)
Total des produits (charges) financiers, nets	(49)	(12)

9. Impôt sur le bénéfice

Les montants imputés (crédités) au compte des résultats sont les suivants :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Impôts courants sur le bénéfice	65	75
Impôts différés sur le bénéfice	33	34
Montant total des dépenses liées aux impôts sur le bénéfice	98	109

Opérant dans le monde entier, le Groupe est assujéti à l'impôt sur le bénéfice dans de multiples juridictions fiscales.

Le taux d'imposition moyen estimé du Groupe est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition des différentes juridictions fiscales dans lesquelles il opère.

Les différences entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition moyen estimé du Groupe sont les suivants :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Taux d'imposition moyen estimé du Groupe	23%	24%
Effet fiscal des éléments suivants :		
- Revenu non imposable	(2)%	(3)%
- Dépenses non déductibles (incluant le goodwill)	5%	4%
- Autres différences	1%	3%
Taux d'imposition effectif du Groupe	27%	28%

Actifs et passifs d'impôts sur le bénéfice

Les montants relatifs aux impôts sur le bénéfice reconnus au bilan sont les suivants :

Impôts courants sur le bénéfice

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Actifs d'impôts courants	32	20
Passifs d'impôts courants	(4)	(28)
Actifs (passifs) d'impôts courants nets au bilan	28	(8)

Impôts différés sur le bénéfice

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Actifs d'impôts différés	118	139
Passifs d'impôts différés	(70)	(55)
Actifs (passifs) d'impôts différés nets au bilan	48	84

Les montants reconnus au bilan pour les impôts différés sont reportés comme actifs à long terme et dettes à long terme. Une partie d'entre eux étant toutefois exigible, elle est imputée ou créditée au compte de résultat de l'exercice en cours.

Les actifs d'impôts différés sur le bénéfice sont reconnus sur des pertes fiscales à reporter sur les exercices suivants, dans la mesure où la réalisation d'un gain fiscal relatif est probable. Le Groupe n'a pas de pertes fiscales importantes non reconnues. Le passif d'impôts futurs n'a pas été établi pour l'impôt à la source ou d'autres taxes exigibles sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales étrangères, car ces montants sont actuellement considérés comme faisant l'objet de réinvestissements permanents.

Les actifs et passifs d'impôts différés ainsi que les charges (crédits) d'impôts correspondantes sont attribués aux postes suivants :

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Provisions pour restructuration	Autres différences temporaires	Total
Actif d'impôts différés nets au 1er janvier		(37)	65	1	55	84
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	9	-	8	2	19
Imputé au compte de résultats		(23)	(8)	(4)	2	(33)
Crédité aux fonds propres		-	-	-	3	3
Effets de change		6	(12)	(1)	(18)	(25)
Actifs (passifs) d'impôts différés nets au 31 décembre		(45)	45	4	44	48

<i>en millions de francs suisses – 2001</i>	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Provisions pour restructuration	Autres différences temporaires	Total
Actif d'impôts différés nets au 1er janvier	(17)	65	1	69	118
Imputé au compte de résultat	(19)	(3)	-	(12)	(34)
Imputé aux fonds propres	-	-	-	(1)	(1)
Effets de change	(1)	3	-	(1)	1
Actifs (passifs) d'impôts différés nets au 31 décembre	(37)	65	1	55	84

10. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont les intérêts des actionnaires tiers dans les résultats opérationnels nets et les actifs nets des filiales de Chine et de Thaïlande qui ne sont pas contrôlées à 100 % par Givaudan SA, directement ou indirectement.

11. Bénéfice par action

Bénéfice par action – de base

Le bénéfice de base par action s'obtient en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

	2002	2001
Bénéfice net de l'exercice (en millions de francs suisses)	256	274
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		
<i>Actions nominatives ordinaires</i>	8'692'476	8'625'627
<i>Actions propres</i>	(175'529)	(301'931)
	8'516'947	8'323'696
Bénéfice par action - de base (CHF)	30,06	32,92

Bénéfice par action – dilué

Pour la détermination du bénéfice dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de la conversion de toutes les actions dilutives potentielles.

	2002	2001
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'élimination de l'intérêt, net d'impôts (CHF 0 million contre CHF 5 millions en 2001) de la conversion potentielle de l'emprunt convertible (en millions de francs suisses)	256	279
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté pour tenir compte du plan d'intéressement des cadres de 4'950 (2001 : zéro) et de la conversion potentielle de l'emprunt convertible, de 5'228 (2001 : 301'931)	8'527'125	8'625'627
Bénéfice par action – dilué (CHF)	30,02	32,35

12. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Actions	338	507
Obligations avec et sans garantie	121	195
Total des actifs financiers disponibles à la vente	459	702
Actifs circulants	359	584
Actifs immobilisés (inclus sous "Autres actifs à long terme")	100	118
Total des actifs financiers disponibles à la vente	459	702

13. Comptes débiteurs – clients

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Comptes débiteurs	437	374
Effets à recevoir	10	14
Moins: provision pour débiteurs douteux	(20)	(18)
Total des comptes débiteurs – clients	427	370

14. Stocks

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Matières premières	259	245
Travaux en cours	24	24
Produits finis	208	170
Moins: provision pour rotation lente et obsolescence des stocks	(20)	(22)
Total des stocks	471	417

Il n'existe pas d'inventaire significatif tenu à la valeur nette réalisable

15. Immobilisations corporelles

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Terrains	Constructions et aménagements de bâtiments	Machines, équipements et véhicules	Constructions en cours	Total
Valeur nette comptable						
Solde au 1er janvier		60	464	440	40	1'004
Effets de change		(6)	(49)	(39)	(3)	(97)
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	9	41	52	-	102
Acquisitions		-	3	22	67	92
Ventes		-	(2)	(5)	-	(7)
Transferts		-	13	51	(64)	-
Amortissements		-	(17)	(70)	-	(87)
Solde au 31 décembre		63	453	451	40	1'007
Coûts		63	685	1'052	40	1'840
Amortissement cumulé		-	(232)	(601)	-	(833)
Solde au 31 décembre		63	453	451	40	1'007

<i>en millions de francs suisses – 2001</i>	Note	Terrains	Constructions et aménagements de bâtiments	Machines, équipements et véhicules	Constructions en cours	Total
Valeur nette comptable						
Solde au 1er janvier		61	447	410	65	983
Effets de change		(1)	(3)	(2)	-	(6)
Acquisitions		-	5	32	77	114
Ventes		(1)	(1)	(7)	-	(9)
Transferts		1	32	69	(102)	-
Amortissements		-	(16)	(62)	-	(78)
Solde au 31 décembre		60	464	440	40	1'004
Coûts		60	692	1'016	40	1'808
Amortissement cumulé		-	(228)	(576)	-	(804)
Solde au 31 décembre		60	464	440	40	1'004

Engagements résultant de contrats de bail:

A la fin de l'exercice, les montants minima que le Groupe s'est engagé à payer pour des contrats de location non résiliables sont les suivants:

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Moins d'un an	12	11
Entre deux et cinq ans	20	18
Au-delà	22	33
Montant total minimum à payer	54	62

Le total des loyers sur les contrats de location s'élève à CHF 31 millions (2001 : CHF 28 millions).

A la date du bilan, le Groupe avait des engagements relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de CHF 15 millions (2001: non significatif).

16. Immobilisations incorporelles

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Goodwill	Brevets, licences, marques déposées, savoir-faire, etc	Total
Valeur nette comptable				
Solde au 1er janvier		1'055	-	1'055
Effets de change		(155)	-	(155)
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	310	339	649
Acquisitions		-	-	-
Ventes		-	-	-
Amortissements		(76)	(11)	(87)
Solde au 31 décembre		1'134	328	1'462
Coûts				
Coûts		1'485	403	1'888
Amortissement cumulé		(351)	(75)	(426)
Solde au 31 décembre		1'134	328	1'462

<i>en millions de francs suisses – 2001</i>	Goodwill	Brevets, licences, marques déposées, savoir-faire, etc	Total
Valeur nette comptable			
Solde au 1er janvier	1'120	-	1'120
Effets de change	6	-	6
Acquisitions	-	-	-
Ventes	-	-	-
Amortissements	(71)	-	(71)
Solde au 31 décembre	1'055	-	1'055
Coûts	1'383	64	1'447
Amortissement cumulé	(328)	(64)	(392)
Solde au 31 décembre	1'055	-	1'055

A la fin de l'exercice, le Groupe n'avait pas d'engagements de capitaux importants pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

17. Dette

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Au-delà	Total de la dette long terme	A court terme jusqu'à (12 mois)	Total
Montants dus aux banques et autres institutions financières	71	-	-	71	532	603
Emprunt obligataire	299	-	-	299	-	299
Emprunt convertible	-	285	-	285	-	285
Total de la dette au 31 décembre	370	285	-	655	532	1'187

<i>en millions de francs suisses – 2001</i>	Entre deux et trois ans	Entre quatre et cinq ans	Au-delà	Total de la dette long terme	A court terme jusqu'à (12 mois)	Total
Montants dus aux banques et autres institutions financières	25	-	-	25	299	324
Emprunt obligataire	-	299	-	299	-	299
Emprunt convertible	-	324	-	324	-	324
Total de la dette au 31 décembre	25	623	-	648	299	947

A la fin de l'exercice, la juste valeur de la dette à long terme s'élevait à CHF 0,8 milliard (2001 : CHF 0,7 milliard).

Le 29 décembre 2000, le Groupe a émis un emprunt obligataire de valeur nominale de CHF 300 millions à 4,25 % avec échéance en 2005.

Le 7 juin 2001, le Groupe a émis un emprunt convertible à 1 % et de valeur nominale de USD 200 millions, constitué de 200'000 obligations d'une valeur nominale de USD 1'000. Les obligations ont été émises par Givaudan United States, Inc., et sont garanties par Givaudan SA (Holding du Groupe). Le montant principal est augmenté d'un rendement brut jusqu'à échéance de 4%, soit 116,42 % à l'échéance, une obligation étant convertible en 3,161855 actions. Les obligations sont échangeables en actions nominatives ordinaires de Givaudan SA. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises est de 632'371. La date d'échéance de l'obligation est le 7 juin 2006, les détenteurs comme l'émetteur pouvant toutefois les racheter avant échéance, sous certaines conditions. Le produit net de l'émission est de USD 195 millions (CHF 339 millions). Une obligation a été convertie au cours de l'année 2002.

À la date du bilan, les taux d'intérêts moyens pondérés étaient les suivants :

	2002	2001
Montants dus aux banques et autres institutions financières	2,5%	4,0%
Emprunt obligataire	4,3%	4,3%
Emprunt convertible	4,3%	4,3%

18. Instruments financiers à des fins de transaction

Selon les circonstances, le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de gestion du risque et de mise en œuvre de ses stratégies commerciales. Ce sujet est abordé au chapitre "Gestion du risque financier" (note 3 des annexes aux états financiers consolidés). La majorité des positions ouvertes sur les instruments financiers dérivés au terme de l'exercice se compose de contrats à terme en devises étrangères, passés par les filiales étrangères pour l'acquisition de devises nécessaires à des règlements internes au sein du Groupe.

La juste valeur des instruments financiers à des fins de transaction détenus par le Groupe s'établit comme suit :

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Produits dérivés sur devises, nets		
- contrats à terme en devises étrangères	21	8
- options	6	-
Produits dérivés de taux d'intérêt, nets		
- swaps	(11)	(4)
Autres, nets		
- options sur actions	3	(10)
Total des instruments financiers à des fins de transaction, net	19	(6)

Les montants notionnels des contrats swaps courants au 31 décembre 2002 étaient de JPY 3 milliards (2001 : JPY 5 milliards) et de USD 40 millions (2001: aucun). Au 31 décembre 2002, les taux d'intérêt fixes pour le JPY étaient compris entre 2,0 et 3,2% (contre 1,8 à 3,1 % en 2001) et le taux flottant moyen était de 0,1 % (0,5 % en 2001), alors que les taux d'intérêts fixes pour le USD étaient compris entre 5,0% et 5,1% et que le taux moyen flottant était de 1,9%.

19. Provisions

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Note	Restructuration liée à l'acquisition de FIS	Restructuration	Cas juridiques et contentieux	Autres	Total
Solde au 1er janvier		-	3	15	5	23
Restructuration du Groupe; acquisition de FIS	4	31	-	-	5	36
Provisions additionnelles		-	-	2	10	12
Annulation de montants non utilisés		-	-	(1)	(1)	(2)
Montants utilisés durant l'année		(19)	-	(1)	(2)	(22)
Effets de change		-	-	(1)	(1)	(2)
Solde au 31 décembre		12	3	14	16	45

<i>en millions de francs suisses – 2001</i>		Restructuration	Cas juridiques et contentieux	Autres	Total
Solde au 1er janvier		9	17	6	32
Provisions additionnelles		5	2	1	8
Annulation de montants non utilisés		-	-	-	-
Montants utilisés durant l'année		(11)	(4)	(2)	(17)
Effets de change		-	-	-	-
Solde au 31 décembre		3	15	5	23

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration découlent de la réorganisation des opérations et de la structure de la direction du Groupe. On s'attend à ce que CHF 1 million soit ainsi utilisé en 2003.

Provisions pour restructuration liées à l'acquisition de FIS

Les provisions liées à l'acquisition de FIS recouvrent l'indemnisation des employés de FIS licenciés et la fermeture des sites de la société. On s'attend à ce que CHF 10 millions soient ainsi utilisés en 2003.

Cas juridiques et contentieux

Ces provisions sont constituées pour couvrir les cas juridiques concernant le Groupe et les contentieux potentiels. Les frais de contentieux correspondants, estimés, sont également inclus dans ces provisions. Il n'est pas prévu d'utiliser en 2003 le solde au 31 décembre 2002.

Autres provisions

Ces provisions couvrent, pour la plupart, des questions liées à l'environnement et autres problèmes similaires.

20. Fonds propres

Au 31 décembre 2002, le capital-actions s'élevait à CHF 8'725'270 et était réparti en 8'725'627 actions nominatives, entièrement versées et d'une valeur nominale de CHF 10. Le Conseil d'administration dispose d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum. De ce montant, CHF 1'000'000 au maximum peuvent être affectés à des plans d'intéressement des cadres du Groupe. Aucun capital-actions autorisé n'a été mis à la disposition du Conseil d'administration.

Le 2 mai 2002, le Groupe a utilisé son capital-actions autorisé en émettant 100'000 actions nominatives à la valeur du marché, soit CHF 597 par action, en vue de l'acquisition de FIS, portant ainsi le capital-actions à CHF 8'725'270, réparti en 8'725'627 actions nominatives, entièrement versées et d'une valeur nominale de CHF 10.

Le 23 octobre 2002, le Groupe a lancé son programme de rachat de titres, lequel s'étend jusqu'au 31 mars 2003. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 8'725'627 à 8'000'000 actions nominatives, après annulation des titres ainsi rachetés. Le rachat des actions nominatives, 725'627 au maximum, soit 8,3 % du capital-actions, se fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x). L'annulation des titres requiert l'approbation des actionnaires du Groupe. Au 31 décembre 2002, le Groupe avait racheté 255'345 actions nominatives.

Les mouvements sur propres instruments de capitaux propres détenus sont les suivants :

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
Solde au 1er janvier 2002	398'269				184
Actions nominatives					
Achats au coût d'acquisition	714'421	668,59	619,40	542,70	443
Ventes au coût d'acquisition	(838'456)	633,82	550,82	476,01	(462)
(Gains) pertes réalisés, nets					(42)
Obligation liée à l'emprunt convertible ¹					7
Dérivés sur actions propres					
Achats au coût d'acquisition					29
Ventes au coût d'acquisition					(22)
(Gains) pertes réalisés, nets					(19)
Solde au 31 décembre 2002	274'234				118

¹ Part non couverte d'actions non livrées

Au 31 décembre 2002, le Groupe a eu recours à l'achat d'options d'achat et à la vente d'options de vente pour couvrir la plus grosse partie de ses obligations futures liées à l'emprunt convertible. Les 470'000 options de vente détenues par des tiers sur les titres propres du Groupe ont un prix d'exercice compris entre CHF 550 et CHF 640 par titre, pour lesquelles des primes à hauteur de CHF 16 millions ont été reçues au cours de l'année. Les options de vente pourront être exercées en juin 2006, avec livraison des titres. L'engagement du Groupe en termes de trésorerie est de CHF 271 millions, avec une juste valeur des titres propres liés de CHF 291 millions.

	Nombre	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
Solde au 1er janvier 2001	291'259	510,40	478,30	418,15	139
Actions nominatives					
Achats au coût d'acquisition	349'728	506,00	483,93	435,37	169
Ventes au coût d'acquisition	(242'718)	493,69	459,25	435,37	(111)
(Gains) pertes réalisés, nets					(7)
Dérivés sur actions propres					
Achats au coût d'acquisition					29
Ventes au coût d'acquisition					(29)
(Gains) pertes réalisés, nets					(6)
Solde au 31 décembre 2001	398'269				184

Le Groupe détient ses propres instruments de capitaux propres pour couvrir en partie les obligations anticipées liées au plan d'intéressement des cadres et à l'emprunt convertible émis le 7 juin 2001. Au 31 décembre 2002, le Groupe détenait 274'234 actions propres (contre 398'269 en 2001), dont 255'345 actions propres liées au programme de rachat sus-mentionné, et des dérivés sur actions propres équivalant à un total net de 470'000 actions propres (contre 350'000 en 2001).

Le 26 avril 2002, les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de CHF 7,00 par action, au titre de l'exercice 2001. Le versement aux porteurs de titres en circulation a atteint un montant de CHF 57 millions, prélevé sur le résultat disponible de 2002.

Le 18 mai 2001, les actionnaires avaient approuvé le versement d'un dividende de CHF 6,50 par action, au titre de l'exercice de 2000. Le versement aux porteurs de titres en circulation avait atteint un montant de CHF 54 millions, prélevé sur le résultat disponible de 2001.

Lors de l'Assemblée générale annuelle du 11 avril 2003, le Conseil d'Administration proposera le versement d'un dividende, au titre de l'exercice 2002, d'un montant de CHF 8,10 par action, soit un dividende total de CHF 71 millions.

21. Engagements conditionnels

Les opérations et bénéfices du Groupe peuvent encore être affectés, de façon ponctuelle et à des degrés divers, par l'évolution de la situation politique, légale, fiscale et réglementaire (notamment en matière d'environnement) des pays dans lesquels il opère. Les domaines industriels dans lesquels le Groupe est impliqué sont également exposés à divers types de risques physiques. La nature et la fréquence de ces évolutions et de ces événements, dont tous ne sont pas couverts par des assurances, sont aussi imprévisibles que leur impact sur les opérations et bénéfices futurs.

22. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Bénéfice net	256	274
Produits et charges hors exploitation	149	122
Bénéfice d'exploitation	405	396
Amortissement des immobilisations corporelles	87	78
Amortissement des immobilisations incorporelles	87	71
Autres produits et charges non monétaires	(31)	15
Ajustement pour postes non monétaires	143	164
(Augmentation) diminution des stocks	(37)	4
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs – clients	2	50
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	(18)	37
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs – fournisseurs et autres	(14)	(34)
Augmentation (diminution) des comptes de régularisation et autres dettes	37	(42)
(Augmentation) diminution du fonds de roulement	(30)	15
Impôts sur le bénéfice payés	(91)	(82)
Autres flux de trésorerie opérationnels, nets	(17)	(4)
Flux de trésorerie nets provenant (consacrés à) des activités opérationnelles	410	489

23. Parties liées

La rémunération versée au Conseil d'administration est détaillée dans la partie "Gouvernement d'entreprise" de ce document. Aucune autre transaction majeure n'a été effectuée au profit d'une partie liée.

24. Liste des principales sociétés du Groupe

Les principales sociétés du Groupe sont énumérées ci-dessous. Sauf mention spécifique contraire, les sociétés sont détenues à 100% (en pourcentage de droits de vote). Le capital-actions est exprimé en milliers et dans la devise correspondante. Pour la domiciliation de ces entreprises, voir page 86.

Suisse	Givaudan SA	CHF	87'256
	Givaudan Suisse SA	CHF	4'000
	Givaudan Finance SA	CHF	300'000
Afrique du Sud	Givaudan South Africa (Pty) Ltd	ZAR	2
Allemagne	Givaudan Deutschland GmbH	EUR	4'100
Argentine	Givaudan Argentina SA	ARS	10
Australie	Givaudan Australia Pty Limited	AUD	10
Bermudes	Givaudan International Ltd	USD	12
	FF Holdings (Bermuda) Ltd	USD	12
Brésil	Givaudan do Brasil Ltda	BRL	26'184
Canada	Givaudan Canada Co.	CAD	12'901
Chine	Shanghai Givaudan Ltd (85%)	USD	7'750
Colombie	Givaudan Colombia SA	COP	2'869'973
Corée du Sud	Givaudan Korea Ltd	KRW	550'000
Espagne	Givaudan Ibérica, SA	EUR	7'813
Etats-Unis	Givaudan (United States), Inc.	USD	0,05
	Givaudan Fragrances Corporation	USD	0,1
	Givaudan Flavors Corporation	USD	0,1
	Givaudan Flavors, Inc.	USD	1,4
France	Givaudan Participation SAS	EUR	41'067
	Givaudan France Fragrances SAS	EUR	9'600
	Givaudan France Arômes SAS	EUR	1'714
Inde	Givaudan (India) Private Limited	INR	115'000
	Vinarom Private Limited	INR	99'900
Indonésie	PT. Givaudan Indonesia	IDR	1'215'600
Japon	Givaudan Japan KK	JPY	2'200'000
Malaisie	Givaudan Malaysia Sdn Bhd	MYR	200
Mexique	Givaudan de Mexico SA de CV	MXN	51'710
Nouvelle-Zélande	Givaudan New Zealand Ltd	NZD	450
Pays-Bas	Givaudan Nederland B.V.	EUR	4'050
Royaume-Uni	Givaudan UK Ltd	GBP	15'700
Singapour	Givaudan Singapore Pte Ltd	SGD	12'012
Thaïlande	Givaudan (Thailand) Ltd (79%)	THB	15'400

25. Evénements postérieurs à la clôture

Acquisition

Le 20 décembre 2002, Givaudan (United States) Inc. a signé un accord portant sur l'acquisition de 100 % de la société International Bioflavors Inc. (IBF), basée dans le Wisconsin (Etats-Unis). IBF est l'un des premiers fournisseurs d'arômes de fromage, de produits laitiers et d'ingrédients pour les snacks, sauces et soupes.

L'accord prévoyait que la transaction s'effectuerait pour un montant de USD 21 millions, payables en espèces. La plus grande partie du montant de l'acquisition est constituée par des actifs incorporels.

La date d'entrée en vigueur de l'acquisition était le 7 janvier 2003. A l'heure où nous mettons sous presse, la juste valeur des actifs et des passifs n'a pas été déterminée avec assez de précision pour nous permettre de calculer le montant du goodwill.

Programme de rachat de titres

Au 18 février 2003, le Groupe avait racheté 592'046 actions nominatives dans le cadre de son programme de rachat de titres.



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1211 Geneva
Switzerland
Telephone +41 (22) 748 51 11
Fax +41 (22) 748 51 15

Rapport du réviseur des comptes consolidés
à l'Assemblée générale des actionnaires de Givaudan SA, Vernier

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés du Groupe Givaudan (pages 42 à 72) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement de ces comptes consolidés incombe au Conseil d'administration de Givaudan SA. Notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons remplir les exigences légales suisses de qualification professionnelle et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée conformément aux normes de la profession en Suisse et aux normes comptables internationales. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés du Groupe Givaudan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les "*International Financial Reporting Standards*" et sont conformes à la loi suisse.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Ralph R Reinertsen

Felix Roth

Genève, le 28 février 2003

Informations financières pro forma relatives à l'acquisition de FIS (non auditées)

Compte de résultat pro forma consolidé pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses, sauf pour le bénéfice par action</i>	Note	2002	2001
Chiffre d'affaires	2	2'796	2'795
Prix de revient des marchandises vendues	3	(1'470)	(1'485)
Bénéfice brut		1'326	1'310
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		47,4%	46,9%
Frais de marketing, de développement et de distribution		(664)	(662)
Frais d'administration		(108)	(121)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(98)	(103)
Autres produits (charges) d'exploitation, nets	5	(24)	(7)
Bénéfice d'exploitation		432	417
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		15,5%	14,9%
Produits (charges) financiers, nets	6	(53)	(23)
Résultat net avant impôts		379	394
Impôt sur le bénéfice	7	(103)	(113)
Résultat net après impôts		276	281
Part des intérêts minoritaires		(2)	(1)
Bénéfice net		274	280
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		9,8%	10,0%
Bénéfice par action – de base (CHF)	8	31,48	32,11
Bénéfice par action – dilué (CHF)	8	31,44	32,11

Annexes au compte de résultat pro forma consolidé et résumé (non audité)

1. Informations pro forma

L'information pro forma est présentée à titre indicatif. Elle a été préparée sur la base du compte de résultat consolidé pour les exercices clôturés au 31 décembre 2001 et 2002, puis modifiée en partant de l'hypothèse que l'acquisition de FIS ait pris effet au 1er janvier 2001. L'information pro forma n'a pas pour vocation de représenter les résultats d'exploitation du Groupe tels qu'ils auraient réellement été. Elle a été préparée dans un but purement indicatif et, compte tenu de sa nature, ne peut refléter de manière complète la situation financière du Groupe.

2. Chiffre d'affaires

Les ventes de FIS à Nestlé ont été reclassifiées en ventes à des tiers. Les ventes réalisées entre Givaudan et FIS ont été entièrement éliminées.

3. Prix de revient des marchandises vendues

Le prix de revient des marchandises vendues a été ajusté de la même façon que le chiffre d'affaires.

4. Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement du goodwill et des droits de la propriété intellectuelle est incorporé au résultat comme si l'acquisition avait pris effet au 1er janvier 2001.

5. Autres charges (produits) d'exploitation, nettes

Les charges d'exploitation uniques liées à l'acquisition de FIS ont été exclues du compte de résultat.

6. Produits (charges) financiers, nets

L'ajustement représente l'augmentation des charges d'intérêts résultant de l'endettement repris et supplémentaire pour financer l'acquisition de FIS, ainsi que la baisse des produits financiers résultant de la réduction de trésorerie entraînée par l'acquisition des sociétés.

7. Impôt sur le bénéfice

L'ajustement pro forma reflète l'augmentation de l'impôt sur le bénéfice liée aux ajustements mentionnés plus haut, au taux légal des sociétés du Groupe dans lesquelles les positions concernées sont enregistrées.

8. Bénéfice par action

L'ajustement du bénéfice par action (de base et dilué) est basé sur le principe que l'émission des 100'000 actions nominatives et la vente des 390'000 actions propres ont pris effet au 1er janvier 2001.

Comptes annuels de Givaudan SA (Holding du Groupe)

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Dividendes reçus des sociétés du Groupe	113	107
Redevances versées par les sociétés du Groupe	164	126
Produits d'intérêts reçus des sociétés du Groupe	8	15
Autres produits	192	50
Revenu total	477	298
Redevances versées aux sociétés du Groupe	(1)	(3)
Charges d'intérêts	(6)	(5)
Autres charges	(284)	(94)
Impôts anticipés et impôts sur le capital	(4)	(2)
Charges totales	(295)	(104)
Bénéfice avant impôts	182	194
Impôt sur le bénéfice	(7)	(7)
Bénéfice net	175	187

Bilan au 31 décembre

<i>en millions de francs suisses</i>	2002	2001
Liquidités et placements à court terme	253	171
Titres de placement	222	505
Actions propres attribuées au programme de rachat de titres	159	-
Créances contre des sociétés du Groupe	93	12
Autres créances	86	42
Actif circulant	813	730
Participations dans les sociétés du Groupe	1'406	1'296
Prêts à des sociétés du Groupe	398	338
Autres investissements à long terme	2	4
Immobilisations incorporelles	327	-
Actif immobilisé	2'133	1'638
Total des actifs	2'946	2'368
Prêts bancaires	225	5
Dettes envers des sociétés du Groupe	9	23
Passifs transitoires	71	58
Dettes à court terme	305	86
Emprunts auprès de sociétés du Groupe	473	282
Dettes à long terme	473	282
Total des dettes	778	368
Capital-actions	87	86
Réserve légale générale	66	17
Réserve pour actions propres	171	194
Réserve libre	1'472	1'296
Résultat disponible		
Report du résultat de l'exercice précédent	197	220
Bénéfice net de l'exercice	175	187
Fonds propres	2'168	2'000
Total des passifs	2'946	2'368

Annexes aux comptes annuels

1. Généralités

Les comptes annuels de Givaudan SA, domiciliée à Vernier près de Genève, en Suisse, sont préparés conformément au droit suisse des sociétés anonymes et aux principes commerciaux généralement acceptés.

2. Méthodes d'évaluation et conversion des montants en devises étrangères

Les investissements dans les sociétés du Groupe et prêts aux sociétés du Groupe sont comptabilisés au prix coûtant, respectivement à leur valeur nominale, après déduction d'amortissements adéquats. Les titres de placement sont comptabilisés au plus bas entre la valeur d'acquisition et la valeur de marché. Les instruments dérivés sont réévalués à leur juste valeur.

Au bilan, les actifs et passifs en devises étrangères sont réévalués aux cours de change applicables en fin d'année, à l'exception des investissements dans des sociétés du Groupe, qui sont évalués aux taux de change historiques. Les profits et pertes sur devises étrangères sont enregistrés au compte de résultat, à l'exception des profits sur devises étrangères non réalisés, lesquels sont reportés.

3. Garanties

Les garanties émises en faveur de sociétés du Groupe s'élèvent à CHF 648 millions (2001 : CHF 648 millions).

4. Fonds propres

Au 31 décembre 2002, le capital-actions s'élevait à CHF 8'725'270 et était réparti en 8'725'627 actions nominatives, entièrement versées, d'une valeur nominale de CHF 10. Le Conseil d'administration dispose d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum total de CHF 10'000'000, pouvant être émis sous la forme de 1'000'000 actions nominatives au maximum. De ce montant, un million de francs suisses au maximum peuvent être affectés à des plans d'intéressement pour les cadres du Groupe. Aucun capital-actions autorisé n'a été mis à la disposition du Conseil d'administration.

Le 2 mai 2002, le Groupe a utilisé son capital-actions autorisé en émettant 100'000 actions nominatives en vue de l'acquisition de FIS, portant ainsi le capital-actions à CHF 8'725'270, réparti en 8'725'627 actions nominatives, entièrement versées, d'une valeur nominale de CHF 10.

Le 23 octobre 2002, le Groupe a lancé son programme de rachat de titres, lequel s'étend jusqu'au 31 mars 2003. Le Groupe a l'intention de réduire son capital-actions de 8'725'627 à 8'000'000 actions nominatives, après annulation des titres ainsi rachetés. Le rachat des actions nominatives, 725'627 au maximum, soit 8,3% du capital-actions, se fait par le biais d'un marché secondaire de la SWX (virt-x).

L'annulation des titres requiert l'approbation des actionnaires du Groupe. Au 31 décembre 2002, le Groupe avait racheté 255'345 actions nominatives.

Mouvements sur propres instruments de capitaux propres:

	Nombre d'actions nominatives	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
Solde au 1er janvier 2002	398'269	506,00	467,86	427,50	186
Achats au coût d'acquisition	714'421	668,59	619,40	542,70	443
Ventes et transferts au coût d'acquisition	(838'456)	633,74	546,95	467,86	(459)
Ajustements à la juste valeur					-
Solde au 31 décembre 2002	274'234	668,59	620,34	467,86	170

	Nombre d'actions nominatives	Cours en francs suisses			Total en millions de francs suisses
		Plafond	Moyen	Plancher	
Solde au 1er janvier 2001	219'307	510,40	428,06	418,15	94
Achats au coût d'acquisition	393'962	506,00	475,16	427,50	187
Ventes et transferts au coût d'acquisition	(215'000)	445,69	440,64	428,05	(95)
Ajustements à la juste valeur					-
Solde au 31 décembre 2001	398'269	506,00	467,86	427,50	186

Au 31 décembre 2002, aucune autre société contrôlée par Givaudan SA ne détenait des actions propres.

Selon les informations dont le Conseil d'administration disposait au 31 décembre 2002, Nestlé SA, avec 9,89% du capital de Givaudan, était le seul actionnaire détenant plus de 5% du capital-actions du Groupe.

5. Mouvements des fonds propres

<i>en millions de francs suisses – 2002</i>	Capital- actions	Réserve légale	Réserve pour fonds propres	Réserve libre	Bénéfice non distribué	Total
Solde au 1er janvier 2002	86	17	194	1'296	407	2'000
Emission de capital-actions	1	49	-	-	-	50
Affectation du résultat disponible						
Transfert à la réserve légale générale	-	-	-	-	-	-
Transfert à la réserve pour fonds propres	-	-	(23)	23	-	-
Transfert à la réserve libre	-	-	-	150	(150)	-
Dividende versé pour l'année 2001	-	-	-	3	(60)	(57)
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	175	175
Solde au 31 décembre 2002	87	66	171	1'472	372	2'168

<i>en millions de francs suisses – 2001</i>	Capital- actions	Réserve légale	Réserve pour fonds propres	Réserve libre	Bénéfice non distribué	Total
Solde au 1er janvier 2001	86	3	132	762	884	1'867
Affectation du résultat disponible						
Transfert à la réserve légale générale	-	14	-	-	(14)	-
Transfert à la réserve pour fonds propres	-	-	62	(62)	-	-
Transfert à la réserve libre	-	-	-	594	(594)	-
Dividende versé pour l'année 2000	-	-	-	2	(56)	(54)
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	187	187
Solde au 31 décembre 2001	86	17	194	1'296	407	2'000

6. Liste des principales filiales directement détenues

La liste suivante comprend les principales filiales directement détenues par la société. Sauf mention spécifique contraire, les sociétés sont détenues à 100% (en pourcentage des droits de vote).

Suisse	Givaudan Suisse SA
	Givaudan Finance SA
Afrique du Sud	Givaudan South Africa (Pty) Ltd
Allemagne	Givaudan Deutschland GmbH
Argentine	Givaudan Argentina SA
Australie	Givaudan Australia Pty Limited
Brésil	Givaudan do Brasil Ltda
Chine	Shanghai Givaudan Ltd (85%)
Colombie	Givaudan Colombia SA
Corée du Sud	Givaudan Korea Ltd
Espagne	Givaudan Ibérica, SA
France	Givaudan Participation SAS
Inde	Givaudan (India) Limited
Indonésie	PT. Givaudan Indonesia
Japon	Givaudan Japan KK
Malaisie	Givaudan Malaysia Sdn Bhd
Mexique	Givaudan de Mexico SA de CV
Pays-Bas	Givaudan Nederland B.V.
Nouvelle-Zélande	Givaudan New Zealand Ltd
Royaume-Uni	Givaudan UK Ltd
Singapour	Givaudan Singapore Pte Ltd
Thaïlande	Givaudan (Thailand) Ltd (79%)

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan de Givaudan SA

Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires

<i>en francs suisses</i>	2002	2001
Bénéfice net de l'exercice	175'293'063	187'323'435
Report du résultat de l'exercice précédent	196'478'311	219'534'265
Total du résultat disponible	371'771'374	406'857'700
Transfert à la réserve légale générale	-	-
Distribution d'un dividende ordinaire de CHF 8,10 brut par action (2001 : CHF 7,00)	70'677'579	60'379'389
Transfert à la réserve libre	150'000'000	150'000'000
Total du résultat affecté	220'677'579	210'379'389
Report à nouveau	151'093'795	196'478'311



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1211 Geneva
Switzerland
Telephone +41 (22) 748 51 11
Fax +41 (22) 748 51 15

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des actionnaires de Givaudan SA
Vernier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de Givaudan SA (pages 76 à 81) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité se limite à donner un avis sur ces comptes sur la base de notre audit. Nous attestons remplir les exigences légales de qualification professionnelle et d'indépendance en vigueur en Suisse.

Notre révision s'est faite conformément aux normes de vérification promulguées par la profession suisse, selon lesquelles un audit doit être prévu et effectué pour obtenir une assurance raisonnable du fait que les états financiers ne comportent aucune donnée erronée. Nous avons examiné à titre de vérification des éléments concrets étayant les montants et autres informations contenues dans les comptes annuels. Nous avons par ailleurs effectué un contrôle des principes comptables utilisés, des principales estimations données et de la présentation générale du document. Nous avons raison de croire que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les états financiers et la proposition d'appropriation de résultat disponible sont conformes à la loi suisse en vigueur et aux statuts de la société.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Ralph R Reinertsen

Felix Roth

Genève, le 28 février 2003

Givaudan dans le monde

Givaudan dans le monde

AFRIQUE DU SUD

Givaudan South Africa (Pty) Ltd
51A Galaxy Avenue
Linbro Business Park
Frekenwald
Sandton

ALLEMAGNE

Arômes
Givaudan Deutschland GmbH
Giselherstrasse 11
44319 Dortmund

Parfums

Givaudan Deutschland GmbH
Flughafenstrasse 54
22335 Hamburg

ARGENTINE

Givaudan Argentina SA
San Lorenzo 4759
Esquina Ave Mitre
1605 Munro Prov. Buenos Aires

AUSTRALIE

Givaudan Australia Pty Ltd
9 Carolyn Street
P.O. Box 6125
Silverwater N.S.W 2128

AUTRICHE

Givaudan Austria GmbH
Twin Tower Vienna
Wienerbergstrasse 11
1810 Vienna

BERMUDES

Givaudan International Ltd
Hamilton

FF Holdings (Bermuda) Ltd
Hamilton

BRÉSIL

Givaudan do Brasil Ltda
Av. Engenheiro Billings, 2185 - Jaguaré
São Paulo - SP - CEP 05321-010
Caixa Postal: 66041

CANADA

Givaudan Canada Co.
2400 Matheson Boulevard, East
Mississauga, Ontario
L4W - 5G9

CHILI

Givaudan Chile Limitada
Luis Rodríguez Velasco 4717, oficina 212
Las Condes, Santiago

CHINE

**Arômes & Parfums - Création,
Vente & Production**
Shanghai Givaudan Ltd
298 Li Shi Zhen Road
PuDong Zhang Jiang High-Tech Park
Shanghai 201203

Arômes & Parfums - Vente

Shanghai Givaudan Ltd
Guangzhou Representative Office
17/F, Yin zheng Building
338 Huan Shi Dong Road
Guangzhou 510060

Shanghai Givaudan Ltd
Beijing Representative Office
Room 409, Beijing Kelun Building
12A Guanghua Road
Beijing 100020

Shanghai Givaudan Ltd
Chongqing Representative Office
Room 1501 A, Metropolitan Mansion
68 Zourong Road, Central District
Chongqing 400010

Givaudan Hong Kong Ltd
17A, Lippo Leighton Tower
103-109 Leighton Road
Causeway Bay
Hong Kong

COLOMBIE

Givaudan Colombia SA
Carrera 99 No 46-A-22
151196 Bogota, D.C.

CORÉE DU SUD

Givaudan Korea Ltd
31F, The MMAA Bldg
467-12 Dogok-Dong
Gangnam-Gu, Seoul 135-270

DANEMARK

Givaudan Scandinavia A/S
Lygten 2C
2400 Kobenhavn NV

EMIRATS ARABES UNIS

Givaudan Suisse SA
(Dubai Branch)
Gulf Towers - 901-902
P.O. Box 33170 Dubai

ESPAGNE

Givaudan Ibérica, SA
Pla d'en Batlle s/n,
08470 Sant Celoni, Barcelona

Givaudan Ibérica, SA

Colquide, 6
Edificio Prisma I, 2ª Planta
28230 Las Rozas
Madrid

ETATS-UNIS

Givaudan United States, Inc.
One Commerce Center
1201 N. Orange Street
Suite 1050
Wilmington, Delaware 19801

Arômes - Création, Vente & Production

Givaudan Flavors Corporation
1199 Edison Drive
Cincinnati, Ohio 45216

Arômes - Recherche

Givaudan Flavors Corporation
1199 Edison Drive
Cincinnati, Ohio 45216

Arômes - Production

Givaudan Flavors Corporation
9500 Sam Neace Drive
Florence, KY 41042

Givaudan Flavors Corporation
Merry Lane
East Hanover, NJ 07936

Givaudan Flavors Corporation
4705 U.S. Highway 92 East
Lakeland, FL 33801-3255

Givaudan Flavors Corporation
231 Rock Industrial Drive
Bridgeton, Missouri 63044

Givaudan Flavors, Inc.
231 Rock Industrial Park Drive
Bridgeton, Missouri 63044

Parfums - Création

Givaudan Fragrances Corporation
1775 Windsor Road
Teaneck, N.J. 07666

Parfumerie fine - Création

Givaudan Fragrances Corporation
40 West 57th St. 11th floor
New York, NY 10019 US

Parfums - Production

Givaudan Fragrances Corporation
International Trade Center
300 Waterloo Valley Road
Mount Olive, NJ 07828

Parfums - Vente

Givaudan Fragrances Corporation
7762 Crystal Cove Pointe
Maineville, OH 45039

Givaudan Fragrances Corporation
929 W. California Avenue
Mill Valley, CA 94941

Givaudan Fragrances Corporation
225 Avenue I, Suite 202
Redondo Beach, CA 90277-5618

Givaudan Fragrances Corporation
30 Quail Drive
Lake Forest, IL 60045

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Givaudan Schweiz AG
Representative Office in Moscow
Kosmodamianskaya nab. 52/1, 8th floor
115054 Moscow

FINLANDE (ESTONIE, LITHUANIE, LETTONIE)

Givaudan Finland Representative Office
Kauppakartanonkatu 7 A 44
00930 Helsinki

FRANCE

Givaudan Participation SAS
55, Voie des Bans, B.P. 24
95102 Argenteuil

Arômes

Givaudan France Arômes SAS
Zac Paris Nord II - 89/103 rue des Chardonnerets
93290 Tremblay en France
Postal Address:
BP 50250
95956 Roissy CDG Cedex

Parfums - Vente & Production

Givaudan France Fragrances SAS
55, Voie des Bans, B.P. 24
95102 Argenteuil

Parfumerie fine - Création

Givaudan France Fragrances SAS
46, avenue Kleber
75116 Paris

Parfums - Création

Givaudan France Fragrances SAS
55, Voie des Bans, B.P. 98
95102 Argenteuil

Parfums - Production

Givaudan France Fragrances SAS
62, rue Paul Cazeneuve, B.P. 8236
69355 Lyon

HONGRIE

Givaudan Schweiz AG
Hungary Commercial Representation Office
Karoly krt. 11
1075 Budapest

INDE

Arômes & Parfums - Vente
Givaudan (India) Private Limited
Bonanza Bldg 401-410
Sahar Plaza Complex
A Wing, M.V. Road
Andheri East
Mumbai 400 059

Parfums - Création

Givaudan (India) Private Limited
13th Floor
Prestige Meridian 1
29 M. G. Road
Bangalore 560 001

Arômes & Parfums - Production

Vinarom Private Limited
lot No.26, 2nd Cross
Jigani Industry Area
Jigani 562106
Anekal Paluk, Karnataka State

INDONÉSIE

P.T. Givaudan Indonesia
S. Widjo Centre 6th Floor
JL. Jendral Sudirman 71
Jakarta 12190

ITALIE

Givaudan Italia SpA
Via XI Febbraio, 99
20090 Vimodrone, Milan

JAPON

Givaudan Japan KK
3-23 Shimomeguro 2-chome
Meguro-ku
Tokyo 153-0064

MALAISIE

Givaudan Malaysia Sdn Bhd
Unit 742, Block A,
A-901 Menara 1, Kelana Brem Towers
Jalan SS 7/15 (Jalan Stadium)
47301 Petaling Jaya
Selangor Darul Ehsan

MEXIQUE

Arômes
Givaudan de Mexico SA de CV
Eje Norte-Sur N° 11, CIVAC
62500 Jiutepec, Morelos

Parfums

Givaudan de Mexico SA de CV
Avenida Paseo de la Reforma No. 2620, piso
9 Edificio Reforma Plus Col. Lomas Atlas
11950, D.F.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Givaudan New Zealand Ltd
Schofield House/1st Floor
15 Putney Way
Manukau City, Auckland

PAYS-BAS

Givaudan Nederland B.V.
Nijverheidsweg 60
P.O. Box 414
3770 AK Barneveld

PÉROU

Givaudan Perú SAC
Av. Victor Andrés Belaunde 147
Centro Empresarial Real.
Torre Real 6. Of. 203
San Isidro Lima 27

PHILIPPINES

Givaudan Singapore Pte Ltd
Philippines Regional Headquarters
3/F, Roche Building
2252 Don Chino Rocas Avenue
1231 Makati City, Metro Manila

POLOGNE

Givaudan Polska Sp.zo.o.
Ul Podchorazych 83
00-722 Warszawa

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE (et SLOVAQUIE)

Givaudan CR, s.r.o.
Klimentaska 10
110 00 Praha 7

ROYAUME-UNI

Arômes
Givaudan UK Ltd
Chippenham Drive
Kingston
Milton Keynes, MK10 OAE

Parfums

Givaudan UK Ltd
Magna House
76-80 Church Street
Staines, Middx. TW18 4XR

SINGAPOUR

Givaudan Singapore Pte Ltd
1 Woodlands Avenue 8
Singapore 738972

SUISSE

Siège social
Givaudan SA
Chemin de la Parfumerie 5
1214 Vernier

Parfums

Givaudan Finance SA
Chemin de la Parfumerie 5
1214 Vernier

Parfums

Givaudan Suisse SA
Chemin de la Parfumerie 5
1214 Vernier

Arômes - Création, Vente & Production

Givaudan Schweiz AG
Ueberlandstrasse 138
8600 Dübendorf

Parfumerie fine - Création

Givaudan Schweiz AG
Ueberlandstrasse 138
8600 Dübendorf

Arômes

Givaudan Schweiz AG
8310 Kempthal

TAIWAN

Givaudan Singapore Pte Ltd
Taiwan Branch
7/F N° 303, Sec. 4
Hsin Yi Road, Taipei

THAÏLANDE

Givaudan (Thailand) Ltd
87/2 All Season Place, CRC Tower
19th Floor, Wireless Road, Lumpini,
Pathumwan, Bangkok 10330

TURQUIE

Givaudan Aroma ve
Esans Sanayi ve Ticaret Ltd St.
Ebulula Cad. Gul Sokak
Sitki Ciftci Blokleri A19 Daire : 6-7
Akatlar, Istanbul

VENEZUELA

Givaudan Venezuela SA
4ta Av. Los Palos Grandes con
Av. Fco. de Miranda
Torre Alcatel, piso 1, ofic C
Los Palos Grandes
Caracas 1060

VIETNAM

Givaudan Singapore Pte Ltd
Vietnam Representative Office
Fosco Building 1
Rm 52, 5th Fl, 6 Phung Khac Khoan Street
District 1
Ho Chi Minh City

■ Finance / Services
■ Bureaux de vente
■ Création / Application
■ Production

Contact

Givaudan SA

Chemin de la Parfumerie 5

CH – 1214 Vernier, Suisse

T +41 22 780 91 11

F + 41 22 780 91 50

www.givaudan.com

Crédits

Photographies

Dr h. c. Roman Kaiser

Directeur de la recherche

Givaudan Dübendorf AG, Suisse

Studio Looka

Grandvaux / Vaud, Suisse

Conception et mise en page

Latitudesign

Genève, Suisse

Photolithographie

Scangraphic SA

Nyon / Vaud, Suisse

Impression

Atar Roto Presse SA

Vernier / Genève, Suisse

Le Rapport Annuel de Givaudan est édité en anglais, en allemand et en français.

Toutes les marques citées sont au bénéfice d'une protection juridique.

Papier blanchi sans chlore – Imprimé en Suisse.

